

CAVALAIRE

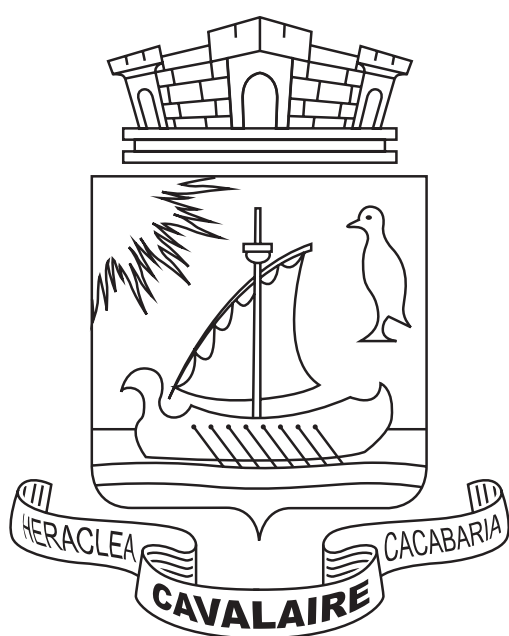
MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

SUR MER

DOSSIER

**VOTRE NOUVELLE
ÉQUIPE MUNICIPALE**

SOMMAIRE



06 | DOSSIER
Présentation de vos élus

03

EDITO

18

PROJETS

Point sur le port et coeur de ville

26

QUALITÉ DE VIE

Incivilités & doléances

38

CULTURE

Soirée jeux, coups de coeur
& calendrier

48

24H AVEC

La cellule événementielle
& le service informatique

54

TRAVAUX

56

CALENDRIER DES ANIMATIONS

UNE ÉDITION HÔTEL DE VILLE DE CAVALAIRE-SUR-MER.

Directeur de la publication : Nicolas RODRIGUEZ. **Rédacteur en chef :** J. Maraldo. **Rédaction :** L. Johnson, J. Maraldo. **Mise en page :** S. Koziol. **Crédits photos :** L. Johnson, M. Sam, D.Fagon, O. Baudry, Shutterstock, Magnific & DR. **Impression :** Caractère imprimeur. ZI Delta Industrie. 57, Montée de St Menet - 13011 Marseille. Tous droits réservés, reproduction interdite. **Tirage** 5 000 exemplaires. **ISSN :** 0997-2412

EDITO

La communication, l'échange et le lien avec vous ne sont pas accessoires, ils sont essentiels à la vie démocratique locale.



Nicolas Rodriguez
Maire de Cavalaire



Chères lectrices, chers lecteurs,



C'est avec plaisir que je vous invite à découvrir ce nouveau magazine municipal.

Ce numéro inaugure un format renouvelé, dont vous trouverez les principes et les objectifs au fil des pages. Transparence, bon sens et clarté ont guidé sa conception.

Il s'agit également du premier numéro de ce nouveau mandat, porté par une équipe pleinement engagée au service de notre commune, que vous découvrirez tout au long de cette édition.


Vous y trouverez également un dossier consacré aux grands projets structurants, avec un point sur le projet Cœur de ville ainsi que sur le projet Écobleu (Port).

Au fil des rubriques, vous pourrez également suivre ce qui a déjà été réalisé, mais aussi les actions engagées pour les mois à

venir, afin de mieux comprendre et mieux suivre l'action municipale.

Tout cela s'inscrit dans une conviction simple : la communication, l'échange et le lien avec vous ne sont pas accessoires, ils sont essentiels à la vie démocratique locale.

Comme je l'ai voulu pour ce nouveau magazine, je souhaite que chaque action portée par la nouvelle municipalité, que j'ai l'honneur de diriger, ait du sens et soit guidée par le bon sens. Ce sera avec un enthousiasme certain que je vous écrirai ces quelques lignes pour introduire, chaque trimestre, la parution de votre magazine municipal.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture, de belles découvertes et un bel été. 



Ça s'est passé à Cavalaire



Revivez les moments les plus marquants de votre printemps à Cavalaire !

Wolfach

Le 19 mai, la délégation de Wolfach s'est une nouvelle fois rendue à Cavalaire à l'occasion du 42^e anniversaire du jumelage. Une belle preuve de l'amitié qui unit nos deux communes.



↑ Cérémonie du 8 mai 2026

À l'occasion de la commémoration du 8 mai, élus, anciens combattants, porte-drapeaux et Cavalois ont rendu hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et la paix. La municipalité remercie les associations ayant participé à cette cérémonie du souvenir.



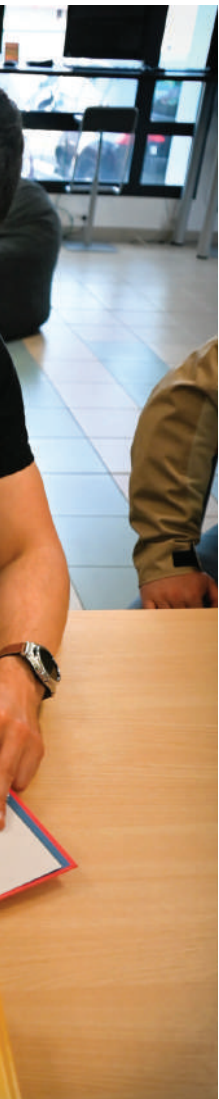


← La Cavaloise

Le dimanche 24 mai dernier, des centaines de coureurs de tous âges se sont élancés dans les rues de la ville lors de ce rendez-vous incontournable pour les passionnés de course à pied.

Raid du Centre Ados

Les 23 et 24 avril derniers, le Centre Ados a organisé la 3^e édition de son Raid Ados ! Au programme : activités nautiques, cyclo-cross et de nombreux bons souvenirs !



← Avril en famille

Tout au long des vacances de printemps, la commune a proposé aux petits comme aux grands un programme riche et varié d'animations, d'ateliers et d'activités. De quoi partager des moments conviviaux, faire de belles découvertes et profiter pleinement d'un mois d'avril placé sous le signe de la famille et de la détente.

← Rencontre-dédicace avec Jean Bastide

Le 28 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean Bastide, illustrateur de Boule et Bill, pour une rencontre-dédicace exceptionnelle.

Un moment privilégié qui a permis aux lecteurs et passionnés de bande dessinée d'échanger avec l'artiste et de découvrir son univers à travers des dédicaces personnalisées.



PRÉSENTATION DE VOS ÉLUS



LE MAIRE ET SES ADJOINTS



NICOLAS RODRIGUEZ

MAIRE DE CAVALAIRE

JULIE BRUCKER

1^{ère} ADJOINTE

Enfance, jeunesse et
affaires scolaires

Commerces et
développement
économique



BRICE ANCELIN

2^{ème} ADJOINT

Voirie et espaces verts

Travaux



YOLANDE JOBIC

3^{ème} ADJOINTE

Action sociale

Santé



MARC-ANTOINE MIRA

4^{ème} ADJOINT

Environnement

Urbanisme



TIPHANIE COLIN

5^{ème} ADJOINTE

Budget et finances

Fiscalité



STÉPHANE COLUCCI

6^{ème} ADJOINT

Sécurité

Domaine public



LINDA MERBAH

7^{ème} ADJOINTE

Vie associative et culturelle

Jumelage



JEAN-CLAUDE PARRADO

8^{ème} ADJOINT

Sports

Associations sportives





LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



MARTINE BERTAGNA

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE

Bien-être animal
Protection du vivant (faune et flore)



ALAN HELLSTERN

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Patrimoine naturel
Port et littoral



CLAIRE GRIGNON

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE

Accompagnement des entreprises
Emploi et Formation



JEAN-CLAUDE LINDAUER

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Référent relations intercommunales
Représentation institutionnelle
Associations patriotiques



CATHERINE DAGORN

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE

Commande publique
Efficience communale



JEANLIN MARCHESI

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Cadre de vie
Quartiers

PIERRETTE FIALEIX



CONSEILLÈRE
MUNICIPALE

JACQUES DESCOINS



CONSEILLER
MUNICIPAL

ALAIN BELLENGER



CONSEILLER
MUNICIPAL

BOB FEELER



CONSEILLER
MUNICIPAL

PHILIPPE RODRIGUEZ



CONSEILLER
MUNICIPAL

KARINE PONS



CONSEILLÈRE
MUNICIPALE

AURÉLIE LAMBERT



CONSEILLÈRE
MUNICIPALE

DELPHINE VALANCKER



CONSEILLÈRE
MUNICIPALE



LES CONSEILLERS DU GROUPE MINORITAIRE

SYLVIE GAUTHIER



**CONSEILLÈRE
MUNICIPALE**

PHILIPPE LEONELLI



**CONSEILLER
MUNICIPAL**

OLIVIER CORNA



**CONSEILLER
MUNICIPAL**

CÉLINE GARNIER



**CONSEILLÈRE
MUNICIPALE**

CHRISTOPHE ROBIN



**CONSEILLER
MUNICIPAL**

MARIE-CÉLINE HUCK-BERGER



**CONSEILLÈRE
MUNICIPALE**

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



NICOLAS RODRIGUEZ



5° VICE-PRÉSIDENT

Commissions :
Aménagement du territoire
et mobilité

JULIE BRUCKER



**CONSEILLÈRE
COMMUNAUTAIRE**

BRICE ANCELIN



**CONSEILLER
COMMUNAUTAIRE**

LINDA MERBAH



**CONSEILLÈRE
COMMUNAUTAIRE**

JEAN-CLAUDE LINDAUER



**CONSEILLER
COMMUNAUTAIRE**

PHILIPPE LEONELLI



**CONSEILLER
COMMUNAUTAIRE**



Interview

DU MAIRE



Élu il y a quelques semaines, le nouveau maire, Nicolas Rodriguez, a accepté de répondre à nos questions dans le cadre d'une interview exclusive. Priorités de la mandature, organisation municipale, projets à venir : il revient sur les grands enjeux qui guideront l'action de la municipalité dans les années à venir.

POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER VOS PREMIÈRES SEMAINES EN TANT QUE MAIRE ?

Ces semaines sont très intenses, mais passionnantes, avec de nombreux sujets à traiter et beaucoup de mises en place : conseils d'administration des deux SPL, de l'OMC, de la caisse des écoles, du CCAS, du SIVOM, installation à la communauté de communes et dans différents syndicats. S'ajoutent les grands projets du Port et du Cœur de ville, le procès pour défendre les intérêts de la commune, de nombreux échanges avec les agents communaux, intercommunaux, l'État, les associations, les commerçants, ainsi que la préparation de la saison estivale.

C'est une année de transition que nous prenons en cours de route. Croyez-moi, je suis sûrement le Cavalairois le plus impatient de voir le changement arriver, mais il va falloir encore un peu de patience.

QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ NUMÉRO 1 ?

Ma priorité est de remettre de l'ordre dans l'organisation de la mairie pour la rendre plus efficace au service des habitants.

Cavalaire, c'est une administration de plus de 300 agents. Au fil des années, l'organisation

a grandi, s'est alourdie, certaines mauvaises habitudes se sont installées et la ville a pris du retard sur les nouvelles technologies et les méthodes modernes de fonctionnement. Cela se ressent au quotidien.

Mais une collectivité publique ne se réforme pas du jour au lendemain. Les règles administratives imposent des délais importants : remplacer des directeurs généraux ou recruter de nouveaux agents prend en moyenne six mois.

Nous sommes donc dans une phase de transition pour bâtir une organisation plus fluide, plus performante et aussi plus lisible pour tous. Mon objectif est de mettre en place cette nouvelle organisation d'ici la fin de l'année afin d'être pleinement opérationnels pour 2027. Car tout commence par une bonne organisation afin que notre équipe d'élus dispose d'un outil efficace au service de notre commune.

"Croyez-moi, je suis sûrement le Cavalairois le plus impatient de voir le changement arriver, mais il va falloir encore un peu de patience."



Qu'est-ce qu'un **CONSEIL MUNICIPAL ?**

Le conseil municipal est au cœur de la vie démocratique locale. Pourtant, son rôle et ses compétences restent parfois méconnus. À l'occasion de l'installation du nouveau conseil municipal, retour sur cette instance essentielle au fonctionnement de la commune.

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante de la commune. Composé du maire, des adjoints et des conseillers municipaux élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, il représente les habitants et prend les décisions concernant la vie locale.

DES COMPÉTENCES VARIÉES AU SERVICE DES HABITANTS

Selon le Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal « règle par ses délibérations les affaires de la commune ». Concrètement, cela signifie qu'il intervient dans de nombreux domaines d'intérêt communal : budget, urbanisme, équipements publics, écoles, patrimoine communal, développement économique ou encore action sociale.

Parmi ses principales missions, le conseil municipal vote le budget communal, approuve les dépenses réalisées, décide des travaux et des projets d'aménagement, crée ou adapte les services publics municipaux et élit les membres du Centre communal d'action sociale (CCAS). Il peut également émettre des avis et des vœux sur tous les sujets touchant à la vie locale.

À travers ses décisions et ses actions, le conseil municipal joue un rôle central dans le quotidien des habitants. Véritable lieu de débat et de décision, il contribue au développement de la commune, à l'amélioration des services publics et à la mise en œuvre des projets qui façonnent le territoire et répondent aux besoins de tous.

UN FONCTIONNEMENT ENCADRÉ ET TRANSPARENT

Le conseil municipal doit se réunir au minimum une fois par trimestre mais a lieu plus généralement une fois par mois. Les séances sont ouvertes au public, garantissant ainsi la transparence des débats et des décisions prises pour la commune et ses habitants.

Dans cette volonté de renforcer encore davantage la transparence de la vie municipale et de faciliter l'accès de tous à l'information locale, le Maire, Nicolas Rodriguez, a souhaité, dès son élection, mettre en place la retransmission de l'ensemble des conseils municipaux sur les réseaux sociaux de la Ville, notamment sur Facebook et YouTube. Cette initiative permet aux habitants de suivre en plus grand nombre les débats et les décisions qui concernent le quotidien de la commune, même à distance. (Voir l'article **24h avec un service**, p. 48).





LES VITRINES

de Cavalaire

LA GIROUETTE

Magasin de vêtements pour femme. Concept store pour les capricieuses de la mode

- 110 Av. des Alliés
83240 Cavalaire
- 04 94 64 09 73



OPTIQUE 2000

Conseils, collection de lunettes de soleil, lunettes de vue, lentilles, retrouvez toute l'expertise de votre opticien.

- Immeuble le Centre
332 Av. des Alliés
83240 Cavalaire
- 04 94 24 54 67



LES HALLES BAZAR

Chaussures enfants avec les marques Birkenstock kids, new Balance, Gola, meduse Bopy...

- Résidence du Port
6 Rés. du Port
83240 Cavalaire
- 04 94 64 65 94



EDINA

Restaurant familial spécialisé dans la fabrication artisanal de bagels et de waffles, produits 100% faits maison. (Pas de réservation)

- Residence Palazzo del Mar
53 Prom. de la Mer
83240 Cavalaire
- 09 77 50 49 26



LE CYGNE D'ASIE

Restaurant vietnamien. Laissez-vous charmer par nos nombreuses spécialités, à déguster sur place ou à emporter.

- 564 Rue du Port
83240 Cavalaire
- 06 62 34 39 48
- 04 22 79 58 02



VOTRE PUB ICI

Faites connaître votre entreprise au cœur de votre territoire. Profitez du nouveau format avec des tarifs réduits. Tirage à 5000 exemplaires.

- Mairie de Cavalaire
- Plus d'informations :
- magazine@cavalaire.fr
- 06 74 88 78 62

BRÈVES

TÉLÉALERTE

Protégez-vous avec le service téléalerte !

Dès maintenant, inscrivez-vous au service téléalerte afin d'être informé en cas d'évènement majeur survenant



dans la commune. Les alertes seront envoyées par SMS ou par message vocal afin de vous transmettre les informations et consignes de sécurité. Si vous souhaitez souscrire à ce service gratuit, flashez ce QR code :



GUSTAVO, LA MOTO DANS LA PEAU

Alors que la plupart des enfants de son âge s'intéressent principalement aux jeux vidéo, Gustavo, 7 ans, nourrit déjà une véritable passion : la moto !

Et avec cette passion est rapidement venu le talent. Alors qu'il savait à peine marcher, Gustavo a enfourché sa première moto et, depuis maintenant trois ans, c'est une véritable révélation !

Aujourd'hui inscrit au Championnat de Provence Vitesse, Gustavo enchaîne les résultats prometteurs, annonciateurs d'un bel avenir dans ce milieu.

Nous adressons toutes nos félicitations et notre soutien à ce tout jeune Cavalairois.

Si vous aussi souhaitez soutenir Gustavo et suivre ses performances, retrouvez le sur son profil Instagram : **gustavo.b_9**



Vigilance canicule

Comme chaque année, la période estivale peut se montrer particulièrement difficile pour les personnes âgées, en situation de handicap ou fragiles qui sont isolées. Afin de les protéger durant les épisodes de canicule, le CCAS met en place un plan "vigilance canicule" pour les accompagner. Afin d'en bénéficier, il suffit de s'inscrire sur le registre de la Mairie au **04 94 64 45 20** ou par mail à **ccas@cavalaire.fr**.



Relais petite enfance

Connaissez-vous le Relais Petite Enfance (RPE) ?

Depuis quelques semaines, la commune s'est engagée, afin d'accompagner les assistants maternels de notre commune, en intégrant le RPE. Ce dispositif permet de les soutenir dans leur travail quotidien, de les valoriser mais aussi d'informer toute personne qui souhaiterait commencer une carrière professionnelle dans le domaine de la petite enfance. Intéressé ? N'hésitez pas à prendre contact avec Sandrine, animatrice RPE au **07 64 40 85 31** ou par mail à rpe@cogolin.fr

VISITE DES MALADES DANS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Et si vous offriez quelques heures de votre temps à des personnes malades ou résidant en EHPAD ?

C'est la belle aventure humaine que vous propose l'association VMEH (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers). Apporter une présence chaleureuse, briser la solitude, être à l'écoute, offrir un sourire qui fait du bien, c'est la mission de VMEH et l'association a besoin de vous. Si vous souhaitez accompagner les personnes notamment au Pôle de Gassin, nous vous invitons à prendre contact au **06 70 70 09 89** ou par mail vmeh.var@orange.fr.

COMME UN SENTIER LE LONG D'UN RUISSEAU

Après le succès de son premier ouvrage «*Théâtre que tout cela*», Gilbert Guerrero, figure locale incontournable, reprend la plume avec «*Comme un sentier le long d'un ruisseau*». Avec toujours autant d'humour, le fondateur des Tragos nous emmène dans un récit aussi fabuleux qu'aventureux, au cœur de son histoire. Ce deuxième roman est disponible au tabac-presse des Hespérides et lors des soirées de représentation du théâtre des Tragos.

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL *fait peau neuve*

Vous l'avez sûrement remarqué : notre ancien magazine municipal a laissé place à un tout nouveau format.

Plus de pages, plus aéré, plus moderne, mais surtout plus proche de vous.

Vous, les Cavallairois, les agents, les commerçants, les enfants.

Ce magazine n'a pas seulement vocation à vous transmettre des informations, il a aussi pour ambition de vous mettre en avant. Avec ce nouveau format, l'information n'est plus seulement descendante, elle devient aussi participative.

Nous avons souhaité faire de ce magazine un magazine par et pour tous. Vous y retrouverez ainsi des rubriques dédiées aux commerçants, cœur battant de notre économie locale ; des pages spéciales imaginées par et pour les enfants, des témoignages et plein d'autres rubriques passionnantes.

Nous tenions également à développer des rubriques participatives comme « Dans l'œil des Cavallairois » ou encore « La parole aux lecteurs », afin de faire de ce magazine bien plus qu'une simple revue municipale: un magazine écrit avec vous et pour vous. Mais pas de panique, vous y retrouverez aussi les rubriques habituelles dédiées à la culture, au social ou encore à la vie associative.

L'autre grande nouveauté, c'est bien sûr le design, sur lequel nous avons travaillé d'arrache-pied. Plus épuré, plus moderne, plus aéré, il a été pensé pour vous donner envie de lire et de plonger au cœur de la vie de la cité durant 68 pages.

Ce nouveau format s'accompagne également d'un enjeu économique important. Il permet de réaliser près de 40 000 euros d'économies

chaque année, notamment grâce à la refonte de son mode de distribution.

De l'autre côté, son financement repose désormais sur une régie publicitaire repensée, plus accessible aux entreprises car moins coûteuse, tout en offrant une meilleure mise en valeur grâce notamment aux publi-reportages, permettant une communication plus qualitative et plus lisible pour les acteurs économiques locaux.

Tous ces changements, cette petite révolution, méritaient aussi un nouveau nom : le Cavalaire Mag devient simplement Cavalaire-sur-mer.

Nous espérons que ce nouveau format vous plaira autant que nous avons pris plaisir à l'imaginer. Nous sommes très fiers et heureux de vous présenter ce tout premier numéro.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une excellente lecture et une belle découverte.



Ce nouveau magazine est à l'image de notre ville: plus moderne, plus ouverte et plus proche de ses habitants. Il symbolise notre volonté de faire mieux en dépensant moins d'argent public. C'est en quelque sorte l'illustration du bon sens.



Nicolas Rodriguez
Maire de Cavalaire

VOTRE PUBLICITÉ DANS LE NOUVEAU MAGAZINE MUNICIPAL



**NOUVEAU FORMAT
TARIFS RÉDUITS
TIRAGE À 5000 EXEMPLAIRES**

**CONTACT RÉGIE PUB :
magazine@cavalaire.fr
06 74 88 78 62**



COEUR DE VILLE

NOUVEAU CAP POUR CAVALAIRE

Lors du conseil municipal du 27 avril 2026, la municipalité a voté l'arrêt des travaux du projet « Cœur de Ville ». Une décision importante qui marque un tournant pour l'avenir du centre-ville et pour les finances communales.

Quelques jours plus tard, *le 11 mai 2026*, une réunion publique spécialement consacrée au projet a permis au maire, entouré des services municipaux et des conseils juridiques de la commune, d'expliquer en détail les raisons de cette décision et de répondre aux nombreuses questions des Cavalairois.

Après plusieurs semaines d'analyse des documents techniques, financiers et administratifs, la municipalité a estimé que le projet, dans sa forme actuelle, ne pouvait être poursuivi sans fragiliser durablement les capacités d'investissement de la commune. Cette décision s'appuie notamment sur le

constat que les subventions obtenues ne s'élèvent qu'à 750 000 €, un montant insuffisant au regard de l'ampleur du financement nécessaire pour mener à bien l'opération dans des conditions financièrement soutenables pour la collectivité.

UNE RÉSILIATION DES MARCHÉS POUR MOTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Pour mettre fin au chantier, la commune a engagé la résiliation des différents marchés publics « pour motif d'intérêt général ». Cette procédure, prévue dans les contrats liant la collectivité aux entreprises intervenantes, entraînera le versement d'indemnités



contractuelles (environ 5% du montant des travaux soit environ 2.5 millions d'euros) ainsi que l'ouverture d'échanges avec les entreprises concernées.

Lors de la réunion publique, le maire a rappelé que cette décision avait été prise afin de préserver durablement les finances communales.

Des discussions restent en cours et certains contentieux pourraient encore intervenir dans les prochains mois, le temps que l'ensemble des procédures administratives soit finalisé.

UN RETOUR PROVISOIRE DU PARKING DU CENTRE-VILLE

À l'approche de la saison estivale, la question du stationnement est rapidement devenue une priorité. La municipalité a donc annoncé la remise en service provisoire de l'emprise du chantier en parking.

Cette solution doit permettre de redonner rapidement des places de stationnement au centre-ville, de soutenir l'activité commerciale et touristique durant l'été et de laisser à la commune le temps nécessaire pour définir un nouveau projet plus adapté aux besoins du territoire.

QUEL AVENIR POUR LE QUARTIER DU STADE ET DE LA PLACE JEAN MOULIN ?

La municipalité souhaite désormais travailler sur un projet plus simple, plus rapide à réaliser et mieux dimensionné pour la commune. Les orientations présentées restent claires : privilégier le stationnement, développer des équipements publics adaptés à l'échelle de Cavalaire et préserver davantage d'espaces paysagers.

Le maire a expliqué qu'un projet plus modeste permettrait de réduire les contraintes administratives, techniques et réglementaires qui pesaient sur le précédent programme de 12 500 m², jugé trop complexe et surdimensionné.

Concernant la salle des fêtes, plusieurs pistes sont aujourd'hui étudiées, qu'il s'agisse d'une rénovation, d'une reconstruction ou d'un réaménagement, afin de proposer un équipement plus fonctionnel et mieux adapté aux usages des habitants.

Enfin, la commune a annoncé le lancement d'une nouvelle politique foncière. Une enveloppe de 4 millions d'euros a ainsi été dégagée afin d'acquérir des terrains et de préparer les futurs projets municipaux dans de meilleures conditions.

PORT HERACLEA

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR L'AVENIR DU PORT

Quelques jours après sa prise de fonction à la présidence de la SPL Port Héracléa, la nouvelle municipalité a présenté aux plaisanciers et aux habitants les grandes orientations qu'elle souhaite donner au projet portuaire lors de la réunion publique qui s'est déroulée le 13 mai 2026.

Premier signal fort : le maire a tenu à rappeler qu'il avait volontairement refusé de cumuler les fonctions de président et de directeur général de la SPL. Souhaitant garantir une gestion professionnelle et spécialisée du port, il a choisi de conserver uniquement la présidence, rôle de représentation de la collectivité, tandis qu'un recrutement sera engagé pour confier la direction générale à un professionnel disposant des compétences techniques nécessaires à la gestion d'un port de plaisance.

Cette décision marque une volonté claire de remettre en place une gouvernance plus équilibrée, plus transparente et davantage tournée vers l'expertise.

UNE PRIORITÉ IMMÉDIATE : PRÉPARER LA SAISON ESTIVALE

Dans un contexte de travaux déjà engagés avant l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, la priorité affichée est désormais simple : assurer les meilleures conditions possibles pour la saison touristique 2026.

Les efforts se concentrent notamment sur la remise à disposition du maximum d'anneaux et de places de port afin de permettre aux plaisanciers de profiter pleinement de la saison. La municipalité travaille également à améliorer la circulation autour du port et à rétablir progressivement des capacités de stationnement indispensables aux commerçants, aux professionnels du nautisme et aux visiteurs.

Plusieurs mesures temporaires seront mises en place pour fluidifier l'accès au port durant l'été

et limiter les nuisances liées au chantier.

REPENSER LE PROJET PORTUAIRE

L'un des axes majeurs de cette nouvelle gouvernance concerne la révision du projet portuaire lui-même.

Sans remettre en cause la nécessité de moderniser les infrastructures, la municipalité souhaite désormais adapter certains aménagements jugés disproportionnés ou insuffisamment concertés. Plusieurs scénarios d'évolution vont être étudiés dans les prochains mois afin d'améliorer la circulation dans le port, de préserver la qualité d'usage pour les plaisanciers et de mieux répondre aux attentes exprimées depuis plusieurs années par les usagers.

Les modifications possibles concerneront aussi bien les aménagements terrestres que certaines configurations maritimes, dans le respect des contraintes réglementaires et environnementales imposées par les services de l'État.

Le maire a insisté sur une volonté de travailler « dans la transparence » et d'associer davantage les usagers et les associations aux réflexions à venir afin de construire un port plus fonctionnel, mieux intégré et durablement adapté aux besoins de la commune.

UNE MAISON DE LA MER À RÉINVENTER

Autre sujet important : l'avenir de la Maison de la Mer.

Le bâtiment actuel, aujourd'hui très dégradé, fait l'objet d'une réflexion approfondie. Les

LE SAVIEZ- VOUS ?



Lors des travaux menés sur le port, une ancienne mine antichar datant de la Seconde Guerre mondiale a été découverte sur le périmètre du chantier.

L'intervention rapide des services spécialisés de déminage a permis de sécuriser immédiatement la zone avant la reprise progressive des opérations. Un épisode spectaculaire qui rappelle aussi l'histoire militaire du littoral méditerranéen.

contraintes techniques et réglementaires, notamment liées au risque inondation, rendent difficile la poursuite du projet initial de réhabilitation tel qu'il avait été imaginé.

La municipalité souhaite donc retravailler entièrement l'aménagement de ce secteur stratégique du front de mer afin d'imaginer un équipement plus adapté aux usages futurs, mieux intégré au nouveau visage du port et davantage tourné vers les habitants, les plaisanciers et les visiteurs.

Architectes et équipes techniques seront prochainement mobilisés afin d'étudier plusieurs pistes permettant de valoriser cet espace emblématique tout en tenant compte des réalités techniques, environnementales et budgétaires.

TRANSPARENCE ET AUDIT : UNE NOUVELLE MÉTHODE

Afin de faire toute la lumière sur le fonctionnement de la SPL Port Heraclea, la municipalité a annoncé le lancement prochain d'un audit financier et juridique complet de la structure.

Les conclusions de ces audits seront rendues publiques dans une démarche de transparence assumée par la nouvelle équipe municipale. Une page dédiée sera également créée sur le site internet de Port Heraclea afin de permettre aux usagers d'accéder plus facilement aux documents administratifs et aux informations relatives à la gestion du port.

La municipalité souhaite également moderniser les procédures de gestion et étudie notamment la mise en place de nouveaux outils de transparence concernant les listes d'attente et les modalités d'attribution des places.

UNE VOLONTÉ DE DIALOGUE

La réunion publique a permis de nombreux échanges avec les plaisanciers, les riverains et les acteurs économiques du port. Sécurité, circulation, accès aux équipements et organisation estivale ont notamment été évoqués.

Le premier édile a confirmé sa volonté de poursuivre ce dialogue dans les mois à venir afin de construire collectivement l'avenir du port.



INFOS +

Retrouvez la retransmission de la réunion publique sur la chaîne Youtube de la maire.

BUDGET 2026

LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ AFFICHE SES PRIORITÉS

Lors du conseil municipal du 27 avril 2026, la nouvelle municipalité de Cavalaire-sur-Mer a adopté le budget communal 2026. Ce premier budget de mandature marque plusieurs orientations fortes, avec deux décisions majeures : l'arrêt du projet « Cœur de Ville » et une baisse de 20 % de la fiscalité locale.



Notre objectif : une nouvelle méthode de gestion axée sur la maîtrise des dépenses, la fiscalité et la transparence administrative.



Tiphanie Colin

Adjointe déléguée au budget, aux finances et à la fiscalité

Si ces annonces ont constitué les points centraux du débat, le reste du budget a été adopté dans une logique de continuité, sans remise en cause importante des dossiers engagés par la précédente équipe municipale. Les dépenses feront toutefois l'objet d'un réexamen progressif au fil de leur mise en œuvre.

FIN DU PROJET « CŒUR DE VILLE »

La municipalité a décidé de mettre un terme aux travaux du projet « Cœur de Ville ». Cette décision représente une économie estimée à près de 20 millions d'euros de crédits qui n'auront finalement pas à être engagés.

Une partie de ces économies sera toutefois mobilisée afin de couvrir les indemnités liées à la résiliation des marchés de travaux déjà signés, mais également pour rembourser l'acompte perçu dans le cadre du financement du futur conservatoire.

Selon la majorité municipale, cette décision doit permettre de réorienter les capacités financières de la commune vers d'autres priorités jugées plus adaptées aux besoins futurs de la ville.

UNE BAISSÉ DE 20 % DES IMPÔTS LOCAUX

Autre annonce marquante : la baisse de 20 % de la taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) **dès 2026**. Cette réduction concernera les propriétaires de résidences principales comme de résidences secondaires.

La municipalité précise néanmoins qu'une augmentation de la surtaxe de la THRS a déjà été votée pour 2027 lors du même conseil municipal. Cette mesure vise à préserver les équilibres budgétaires futurs tout en maintenant une baisse immédiate de la pression fiscale. (Voir infographie à la page suivante). C'est près de 5 millions de pouvoir d'achat rendus aux Cavalaïrois.

UN EFFORT IMPORTANT SUR LES ACQUISITIONS FONCIÈRES

Le manque de foncier disponible constitue depuis plusieurs années l'un des principaux freins au développement urbain de la commune.

Pour répondre à cette problématique, près de 4 millions d'euros ont été inscrits au budget afin de permettre des acquisitions foncières stratégiques. Ces réserves foncières doivent accompagner les futurs projets d'aménagement souhaités par la nouvelle municipalité.

L'objectif affiché est de donner à la commune davantage de maîtrise sur son développement urbain et ses futurs équipements.

UNE VOLONTÉ AFFICHÉE DE TRANSPARENCE

La nouvelle équipe municipale a également annoncé vouloir renforcer la transparence dans la gestion communale.

Chaque année, un budget présenté comme « clair et compréhensible » sera publié à destination des habitants. La municipalité prévoit également de rendre publics différents documents concernant les contrats, projets et investissements de la commune. Les rapports d'activités de Port Héracléa et de la SPL Maures Événements seront eux aussi accessibles au public.

À travers ce premier budget, la municipalité entend afficher une nouvelle méthode de gestion axée sur la maîtrise des dépenses, la fiscalité et la transparence administrative.



FISCALITÉ

CE QUI CHANGE EN 2026

Face aux hausses successives et à une pression fiscale particulièrement élevée au niveau communal, la nouvelle municipalité a décidé, lors du conseil municipal du 27 avril 2026, de réduire de 20 % le taux de la taxe foncière.

Toutefois, pour l'année en cours, cette baisse ne pouvait être mise en œuvre sans inclure la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Une baisse initialement non souhaitée par la nouvelle municipalité car impactant trop fortement les recettes de la commune.

C'est pourquoi une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires a d'ores et déjà été votée pour s'appliquer en 2027 afin de rééquilibrer le budget communal. Néanmoins, tous les propriétaires verront leur taux de contributions directes baisser significativement.

Voici quelques éléments d'explication sur l'évolution des impôts à venir pour les propriétaires de résidences principales et secondaires.

POUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES : BAISSE DE LA TAXE FONCIÈRE (TF)

Ci-dessous un exemple de l'évolution de la taxe foncière de 2025 à 2027, sur la base d'une taxe de **1000 €** annuelle.



	2025	2026	2027
TF	1000 €	- 20 % = 800 €	800 €

A savoir

Les **20%** de baisse sont appliqués sur la part communale de la taxe foncière.

En 2025, la taxe foncière est partagée en deux parts : **76,6% pour la Ville** et de **23,4% de taxe hors communales**.

POUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES : BAISSE DE LA TAXE FONCIÈRE ET DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES. (TF + THRS)

Ci-dessous un exemple de l'évolution de la taxe foncière de 2025 à 2027, sur la base d'une taxe foncière de **1000 €** et d'une taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires de **575 €**.



	2025	2026	2027
TF	1000 €	- 20 % = 800 €	800 €
THRS	575 €	- 20 % = 460 €	460 €
Surtaxe THRS*	40 % = 230 €	40 % = 185 €	60 % = 275 €
Total	1805 €	1445 €	1535 €

A savoir

En 2025, la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires est partagée en deux parts : **92,65% pour la Ville** et **7,35% hors communales**.

* Qu'est ce que la surtaxe pour les habitations de résidences secondaires ?

La surtaxe sur la taxe d'habitation des résidences secondaires est une majoration que certaines communes appliquent sur la taxe d'habitation classique dans le cadre des communes situées en zones dites "tendues" (où le logement manque).

Plus d'informations sur le site www.cavalaire.fr



TROTTINETTES ÉLECTRIQUES LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Suite aux derniers événements survenus ces dernières semaines, notamment un grave accident survenu en avril 2026 rue Pierre et Marie Curie, le maire de Cavalaire a souhaité renforcer les règles de sécurité ainsi que les obligations applicables aux utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM).

POURQUOI CETTE DÉCISION ?

En 2023, près de 2,5 millions de Français étaient propriétaires d'une trottinette électrique, selon une étude de France Mobilités, et Cavalaire n'échappe pas à cette tendance.

Si les trottinettes électriques et autres engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) constituent aujourd'hui un moyen de locomotion ancré dans les habitudes, leur présence de plus en plus importante dans les rues et l'espace public soulève des questions de sécurité, et leur utilisation peut s'avérer dangereuse.

UN COMPORTEMENT PRUDENT

Si le port du casque est désormais obligatoire, d'autres règles générales prévues par le Code de la route doivent également être respectées afin d'assurer votre sécurité :

- Il faut avoir au moins 14 ans pour conduire un EDPM.
- Le transport de passagers est interdit : il est donc interdit de circuler à deux sur une trottinette.
- Il est interdit de porter des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son.
- De nuit, ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante, le port d'un vêtement ou d'un équipement rétro-réfléchissant est obligatoire.
- La vitesse est limitée à 25 km/h.
- Les EDPM doivent être équipés de feux avant et arrière.
- Il est interdit de circuler sur les trottoirs.

L'ENJEU D'UNE RÉGLEMENTATION

Si l'utilisation des EDPM est régie par le Code de la route depuis 2019, un renforcement local des règles et des obligations demeure nécessaire afin d'assurer la sécurité de tous.

Ainsi, à la suite d'un arrêté municipal en date du 5 mai 2026, le port du casque est désormais obligatoire pour la conduite des EDPM (*trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards, etc.*) sur les voies ouvertes à la circulation publique situées en agglomération sur le territoire de la commune.



L'objectif de la commune est d'accompagner le développement de ces nouveaux modes de déplacement tout en garantissant la sécurité de leurs utilisateurs et des autres usagers. Une campagne de prévention est menée auprès des établissements scolaires et dans toute la commune afin de sensibiliser le public aux bonnes pratiques. Toutefois, dès à présent, des contraventions peuvent être dressées en cas d'infraction



Stéphane Colucci

Adjoint délégué à la sécurité et au domaine public.

En adoptant les bons réflexes et en respectant les règles en vigueur, chacun peut contribuer à une circulation plus sûre et plus sereine dans l'espace public. Le développement des trottinettes électriques et des EDPM représente une véritable évolution des modes de déplacement, mais cette mobilité ne peut se faire sans vigilance ni responsabilité.



BRÈVES sécurité

DES POSTES DE SECOURS OUVERTS PLUS LONGTEMPS CET ÉTÉ

Afin de renforcer la sécurité des baigneurs et d'accompagner l'affluence touristique de l'arrière-saison, la nouvelle municipalité a fait le choix de prolonger cette année l'ouverture des postes de secours des plages du centre-ville et du Parc jusqu'au 30 septembre.

Cette extension de la période de surveillance permettra aux habitants comme aux visiteurs de profiter des plages dans des conditions de sécurité renforcées, y compris durant le mois de septembre, particulièrement fréquenté sur le littoral cavalois.



VIDÉOPROTECTION : LA VILLE RENFORCE SON DISPOSITIF

Soucieuse de renforcer la sécurité et la tranquillité publique, la Ville poursuit le développement de son réseau de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire communal.

La commune dispose actuellement de **67 caméras** installées à différents points stratégiques de la ville. Afin d'améliorer encore la prévention et la lutte contre les incivilités, la municipalité projette prochainement l'installation de **55 caméras supplémentaires**.

Ce renforcement permettra notamment une surveillance accrue de secteurs sensibles liés aux dépôts d'encombrants, aux actes d'incivilité ainsi qu'à plusieurs zones stratégiques de la commune, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants.



STATIONNEZ EN TOUTE SIMPLICITÉ AVEC VOTRE SMARTPHONE !

Téléchargez dès maintenant PayByPhone et EasyPark, les applications simples et pratiques pour payer votre stationnement directement depuis votre smartphone.

Plus besoin de passer à l'horodateur : gérez votre durée de stationnement, prolongez-la à distance et recevez une alerte avant la fin du temps choisi. Des solutions rapides, sécurisées et accessibles en quelques clics pour faciliter vos déplacements au quotidien.

DÉCOUVRIR ET TÉLÉCHARGER PAYBYPHONE



www.paybyphone.fr

DÉCOUVRIR ET TÉLÉCHARGER EASYPARK



www.easypark.com



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil municipal a approuvé la révision du PLU le 27 avril 2026 afin qu'il réponde aux mieux aux nouveaux objectifs d'aménagement du territoire.



QU'EST-CE QUE LE PLU ?

Le PLU est un document de synthèse entre l'urbanisme de projet, qui traduit une volonté politique en matière d'aménagement du territoire, et l'urbanisme réglementaire, qui encadre l'acte de construire. Il comprend notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui a pour objectif de favoriser le renouvellement urbain, de préserver l'architecture et l'environnement de la commune à court, moyen et long terme, à travers une planification cohérente du territoire. Le PADD de Cavalaire fera prochainement l'objet d'une concertation publique.

QUELLES SONT LES GRANDES ORIENTATIONS POUR LA COMMUNE DE CAVALAIRE ?

À la suite du Conseil municipal cinq grandes orientations ont été définies :

- 1.** Préserver et valoriser les qualités paysagères et patrimoniales de la commune. Protéger les paysages, les espaces naturels et agricoles ainsi que les éléments constitutifs de l'identité locale, tout en assurant leur mise en valeur.
- 2.** Répondre aux besoins des résidents et favoriser le logement des actifs dans le respect de l'identité communale. Développer une offre de logements diversifiée

et adaptée aux parcours résidentiels, en veillant à une insertion harmonieuse dans le tissu urbain existant.

- 3.** Préserver le cadre de vie et renforcer l'attractivité de la commune.

Maintenir un environnement de qualité, améliorer les espaces publics et les équipements, intégrer des actions de végétalisation et de désimperméabilisation et renforcer l'attractivité du territoire.

- 4.** Accompagner un développement économique respectueux du territoire et compatible avec le tissu résidentiel.

Soutenir les activités économiques locales et encourager les initiatives favorisant le maintien et l'installation d'actifs sur le territoire.

- 5.** Développer les mobilités durables et améliorer les conditions de déplacement.

Favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, sécuriser les cheminements et développer les mobilités actives, notamment les itinéraires cyclables.

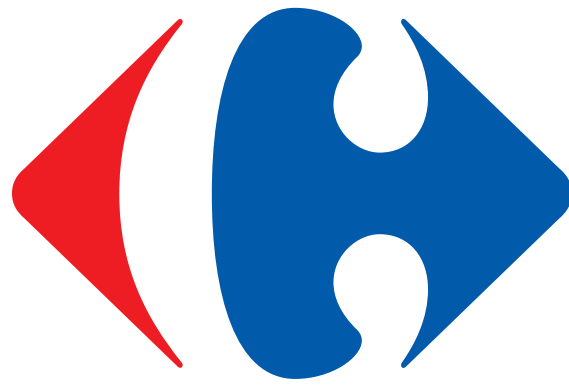


Nous souhaitons favoriser le renouvellement urbain, la préservation de l'architecture et l'environnement de la commune à court, moyen et long terme, à travers une planification cohérente du territoire.



Marc-Antoine MIRA

Adjoint délégué à l'urbanisme et à l'environnement



Carrefour *market*



Ouvert toute l'année du
LUNDI au SAMEDI
toute la journée sans interruption
et le **DIMANCHE** matin

Avenue des Alliés, Cavalaire-sur-Mer, 04 94 01 93 10

DÉPÔTS SAUVAGES

AGIR POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

La propreté de la commune constitue un enjeu majeur pour la qualité de vie des habitants. Pourtant, les dépôts sauvages d'encombrants demeurent un problème récurrent, qui dégrade l'environnement urbain et mobilise fortement les services publics.

Pour répondre à ce besoin, la collecte des encombrants est assurée par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, sur rendez-vous. Ce service gratuit permet aux administrés de se débarrasser de leurs objets volumineux dans des conditions adaptées. Il repose toutefois sur une règle essentielle : seuls les objets déclarés lors de l'inscription sont collectés. Mais force est de constater que cette règle n'est pas vraiment respectée et donne lieu aux dépôts sauvages.

Face à la persistance de ce phénomène, la Ville a renforcé son action. En complément du service intercommunal, les équipes municipales interviennent régulièrement pour nettoyer les sites où des déchets sont abandonnés.

Depuis quelques années, la Ville a mis en place un second passage après celui de la Communauté de communes, afin de vérifier que rien ne reste sur la voie publique, car trop souvent, des objets non déclarés sont ajoutés. Les volumes collectés par la ville restent élevés : **plus de 13 tonnes** de dépôts sauvages illicites ont ainsi été ramassées par la ville au cours du premier trimestre 2026.

Ce phénomène s'explique par le fait qu'un dépôt attire un autre dépôt. Lorsqu'un objet reste sur un trottoir, il devient un point de référence et d'autres personnes viennent y déposer leurs déchets. Aujourd'hui, ces lieux sont bien identifiés et vont faire l'objet d'une attention particulière.

Ces pratiques, souvent observées en périodes d'intersaison, notamment lors des phases de nettoyage ou de remise en état des habitations, ont des conséquences directes sur le cadre de vie et sur les finances communales. Consciente de ces enjeux, la municipalité souhaite aujourd'hui renforcer sa politique de lutte contre les dépôts sauvages.



Agir contre les dépôts sauvages, c'est agir concrètement pour la qualité de vie de chacun.



Brice ANCELIN

Adjoint délégué à la voirie, aux espaces verts et aux travaux

Brice Ancelin, adjoint au maire délégué notamment à l'entretien et à l'embellissement du patrimoine communal, indique :

« Aujourd'hui, la lutte contre les dépôts sauvages repose principalement sur la collecte. Il est désormais nécessaire de renforcer la prévention et la sanction. Deux axes sont en cours de développement : la mise en place de dispositifs de vidéo protection sur les zones sensibles et le renforcement de la verbalisation. Un partenariat avec la police municipale est engagé afin de cibler les secteurs les plus problématiques. Notre objectif est clair : prévenir les comportements inciviques et mettre fin à l'impunité.

*Je tiens à rappeler que tout dépôt d'encombrants sur la voie publique, en dehors des dispositifs prévus, constitue une infraction. Les contrevenants s'exposent à des sanctions pouvant aller de 135 à **1 500 euros d'amende**, ainsi qu'à la confiscation du véhicule utilisé.*

Agir contre les dépôts sauvages, c'est agir concrètement pour la qualité de vie de chacun. »



Comment s'inscrire pour faire ramasser mes encombrants ?

L'inscription est obligatoire et doit être effectuée **au plus tard la veille avant 16h** :

- Par téléphone via « Allo encombrants » au **0 800 732 122** (appel gratuit), du **lundi au vendredi de 8h30 à 16h**
- En ligne, via le formulaire dédié
- Sur l'application mobile « **Golfe de Saint-Tropez** » (gratuite)





UN NOUVEAU SERVICE POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS DOLÉANCES

La Ville de Cavalaire-sur-Mer poursuit la modernisation de ses services avec la mise en place d'un nouveau formulaire en ligne dédié aux doléances et demandes des habitants.

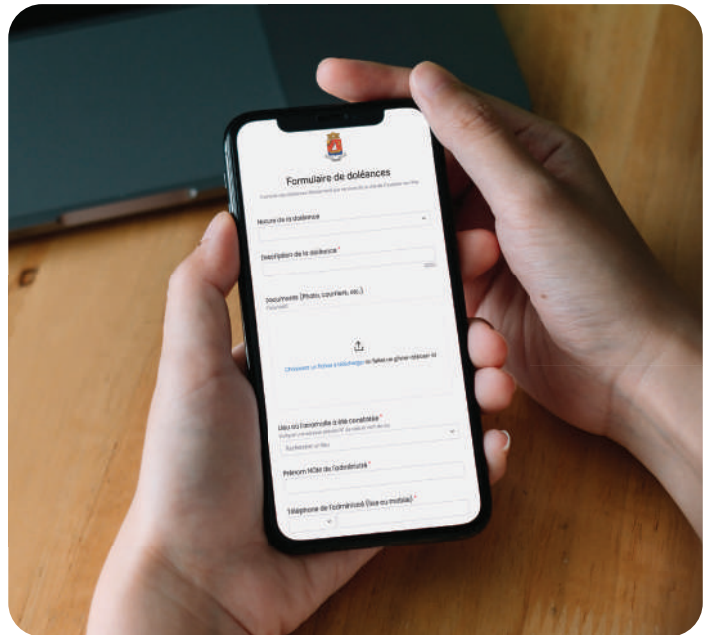


Grâce à la centralisation des doléances, cet outil contribuera à améliorer le suivi et le traitement des demandes des administrés.



Jeanlin MARCHESI

Conseiller délégué aux quartiers
et au cadre de vie



Accessible directement depuis la page d'accueil du site officiel de la commune, www.cavalaire.fr, ce nouvel outil permet aux administrés de signaler plus facilement une difficulté rencontrée sur la voie publique, un problème d'éclairage, de propreté, de voirie, ou encore toute autre demande relevant du quotidien.

Cette évolution marque également la fin de l'utilisation de l'application « Maires et Citoyens ». Malgré les services proposés, cette solution représentait un coût annuel de 3 600 € pour la commune, tout en étant peu efficace au regard du faible nombre d'utilisateurs. Par ailleurs, son fonctionnement nécessitait un travail fastidieux de retranscription et d'intégration des demandes dans les différents logiciels utilisés par les services municipaux.

Le nouvel outil mis en place présente ainsi plusieurs avantages : il est directement

intégré au logiciel de gestion général déjà utilisé par la mairie, permettant un traitement plus fluide, centralisé et réactif des sollicitations des habitants, tout en générant un coût nettement moindre pour la collectivité.

Simple d'utilisation, le formulaire permet de décrire précisément la demande, d'indiquer sa localisation et, si besoin, d'ajouter des photographies afin de faciliter l'intervention des services concernés.

À travers cette évolution, la municipalité souhaite renforcer la proximité avec les Cavalois tout en améliorant la qualité du service rendu et le suivi des demandes du quotidien.



Les habitants peuvent dès à présent accéder au formulaire en ligne sur :

www.cavalaire.fr/doleances

LE CCAS

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ POUR TOUS

Parce que chacun peut être confronté, à un moment de sa vie, à des difficultés administratives, financières ou liées à l'avancée en âge, la Ville de Cavalaire s'appuie sur un acteur essentiel de la solidarité locale : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Souvent associé à tort à une aide réservée à certains publics, le CCAS s'adresse pourtant à l'ensemble des habitants. Son rôle est simple : accueillir, informer, orienter et accompagner les Cavallais dans leurs démarches du quotidien, tout en proposant des solutions adaptées à leurs besoins.



Yolande JOBIC

Adjointe déléguée à l'action sociale et à la santé.

Afin de remplir cette mission, le CCAS est organisé autour de deux pôles complémentaires : le pôle social et le pôle seniors.

LE PÔLE SOCIAL : ÉCOUTER, ORIENTER ET SOUTENIR

Le pôle social accompagne les habitants confrontés à des difficultés ponctuelles ou ayant besoin d'un appui dans leurs démarches administratives. Il intervient notamment dans l'instruction des demandes d'aides sociales légales et l'orientation vers les organismes compétents.

L'équipe peut également accompagner les familles en situation de fragilité, proposer des aides financières exceptionnelles lorsque cela est nécessaire et faciliter les démarches auprès de différents partenaires institutionnels.

Parmi les services proposés, les habitants peuvent bénéficier de l'accompagnement

d'une assistante sociale, de permanences d'un écrivain public pour les aider dans la rédaction de courriers ou de constitution de dossiers administratifs, ainsi que de rendez-vous avec différents partenaires tels qu'un avocat ou les services du Conseil départemental.

Au-delà de l'aide administrative, le pôle social participe activement à la prévention de l'exclusion et au maintien du lien social, afin que chacun puisse trouver un interlocuteur de proximité lorsqu'il en ressent le besoin.

LE PÔLE SENIORS : FAVORISER L'AUTONOMIE ET LE LIEN SOCIAL

Avec l'avancée en âge, certains gestes du quotidien peuvent devenir plus difficiles. Le pôle seniors a donc pour mission d'accompagner les personnes âgées afin de leur permettre de continuer à vivre chez elles dans les meilleures conditions possibles.

Plusieurs services sont proposés, parmi lesquels l'aide à domicile, le portage de repas ou encore la téléalarme.

Mais l'action du CCAS ne se limite pas à l'accompagnement à domicile. Parce que le bien-être passe aussi par les échanges et les rencontres, de nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année : thés dansants, sorties, ateliers, repas des aînés et événements intergénérationnels. Autant d'occasions de partager des moments conviviaux et de maintenir le lien social.

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration présidé de droit par Monsieur le Maire. Celui-ci réunit des élus municipaux ainsi que des représentants du monde associatif, engagés dans les domaines de la famille, du handicap, des seniors ou encore de l'insertion sociale.

Cette diversité de profils permet au CCAS de rester au plus près des réalités du terrain et des besoins des habitants.



Préparation du portage de repas



Sortie au musée de l'illusion à Marseille.



Sortie à la cathédrale de la Major à Marseille



Sortie au château du parc Borely à Marseille

Le CCAS est composé de :

- **Monsieur Nicolas RODRIGUEZ**, Président,
- **Madame Yolande JOBIC**, élue et Vice-Présidente du CCAS
- **Madame Julie BRUCKER**, élue
- **Madame Linda MERBAH**, élue
- **Madame Céline GARNIER**, élue
- **Monsieur Stéphane PEYNE**, membre nommé, Directeur de la mission locale
- **Monsieur Fabrice LEGRAND**, membre nommé, Membre actif de l'association du Cœur dans les épinards
- **Madame Isabelle LUPORINI**, membre nommé, Présidente de l'association Juste Avec le Cœur (*accompagnement des enfants et personnes porteurs de handicaps*)
- **Madame Victoria RENEL**, membre nommé, représentante de l'UDAF (*Union Départementale des Associations familiales*).

INFOS +

CCAS : 04 94 64 45 20
CCAS@cavalaire.fr



LE CMJ EN ACTION

Un bilan inspirant

Alors qu'il leur reste encore quelques mois de mandat, les membres du Conseil Municipal des Jeunes dressent un premier bilan déjà bien rempli depuis leur prise de fonction en novembre dernier.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils n'ont pas chômé ! Porté par sa maire junior, Émilie Blandin, le CMJ a multiplié les initiatives en faveur de l'environnement, du lien intergénérationnel, de la solidarité et du sport. Un engagement concret qui fait la fierté de la commune. Quelques chiffres témoignent de cette mobilisation :

8 PROJETS INTERGÉNÉRATIONNELS ONT VU LE JOUR.

Balades, repas partagés, découvertes culturelles ou encore activités sportives ont permis de créer de précieux moments d'échange entre les jeunes et leurs aînés.



4 ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT "AGISSONS POUR LA NATURE" ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MENÉES, dont plusieurs opérations de ramassage des déchets, contribuant à préserver le cadre de vie.

UNE ACTION SOLIDAIRE ET INCLUSIVE a permis de sensibiliser les enfants au handicap, en favorisant l'échange, la compréhension et le vivre-ensemble.



Autant d'initiatives qui illustrent l'énergie, l'implication et le sens citoyen de ces jeunes élus déjà très engagés. La municipalité leur souhaite une belle continuation pour la suite de leur mandat.

Fratellimmo

Agence Immobilière

SYNDIC - TRANSACTION - LOCATION



67 Avenue Charles de Gaulle
83240 Cavalaire-sur-Mer

contact@fratellimmo.fr

04 94 06 57 80

www.fratellimmo.fr



PHARMA'CYCLE

Réparer plutôt que jeter

Tournevis, pinces, clés, compresseur, établi, c'est un véritable petit atelier qui a été créé par le centre ados afin de sensibiliser les jeunes à la transition durable avec le projet novateur «Pharma'cycle» initié par l'équipe d'animation Isma, Romain et Adeline. On vous dit tout.

UN PROJET AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Face à une société marquée par la surconsommation et le renouvellement rapide des objets du quotidien, le centre ados a souhaité lui aussi agir dans la lutte contre l'obsolescence programmée. C'est ainsi qu'est né le projet «Pharma'cycle», de la volonté de sensibiliser aux enjeux écologiques mais aussi de transmettre et encourager les pratiques durables.

L'idée est simple mais porteuse de sens : apprendre aux jeunes à réparer plutôt que jeter. À travers des ateliers pratiques, des temps d'échange et des actions de sensibilisation, les adolescents sont invités à redonner vie à des objets défectueux en tout genre qu'il s'agisse de petits appareils électroniques, de vélos ou d'objets du quotidien.

SENSIBILISER LES JEUNES À DE NOUVEAUX RÉFLEXES

Interrogée sur les objectifs de cette initiative, la directrice du centre ados, Isma, explique : *« Depuis plusieurs années, nous constatons l'évolution de nos modes de consommation vers des usages de plus en plus rapides et renouvelables. À travers ce projet, notre volonté est de sensibiliser les jeunes cavaliers à l'importance de la réparation et du réemploi, en les encourageant à privilégier ces démarches*

plutôt que de se défaire systématiquement d'un objet dès lors qu'il cesse de fonctionner »

Au-delà de l'aspect écologique, «Pharma'cycle» vise également à développer l'autonomie, la créativité et l'esprit critique des jeunes. En comprenant le fonctionnement des objets et en apprenant à les réparer, ils deviennent acteurs de leur consommation.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ET ÉDUCATIVE

Julie Burcker, première adjointe déléguée à l'enfance jeunesse et aux affaires scolaires souligne : *« Cette initiative s'inscrit pleinement dans la dynamique des actions que la commune souhaite impulser et renforcer, tant en faveur du développement durable et de la mobilité douce que de la sensibilisation des plus jeunes aux enjeux environnementaux »*

Porté par une équipe investie et motivée, ce projet s'inscrit pleinement dans les valeurs éducatives du centre ados. Il favorise le partage de savoir-faire, la coopération et la responsabilisation des jeunes face aux enjeux environnementaux actuels.

Avec « Pharma'cycle », le centre ados confirme son rôle de lieu d'apprentissage citoyen, où les initiatives locales contribuent à construire les comportements responsables de demain.



LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DE L'ÉTÉ



ACTIVITÉS AQUATIQUES - DU 6 JUILLET AU 28 AOÛT 2026

PLAGE DU PARC

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 / 9h00	Réveil musculaire	Réveil musculaire	Réveil musculaire	Réveil musculaire	Réveil musculaire
8h30 / 12h00	Paddle	Paddle	Paddle	Paddle	Paddle
9h00 / 9h30	Aquagym	Aquagym	Aquagym	Aquagym	Aquagym
9h30 / 10h30	Marche aquatique	Marche aquatique	Marche aquatique	Marche aquatique	Marche aquatique
9h45 / 10h15	Aqua baby	Aqua baby	Aqua baby	Aqua baby	Aqua baby
10h30 / 11h30	Aqua running	Aqua running	Aqua running	Aqua running	Aqua running
10h30 / 11h30	Aqua palmes	Aqua palmes	Aqua palmes	Aqua palmes	Aqua palmes
11h45 / 12h15	Aqua abdos	Aqua abdos	Aqua abdos	Aqua abdos	Aqua abdos

SOIRÉES SPORTIVES - DU 6 JUILLET AU 20 AOÛT 2026

COMPLEXE HENRY GROS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
16h00 / 17h30 enfants 17h30 / 19h00 adultes	Escalade Basket Tennis de table	Escalade Badminton Tennis de table	Basket Tennis de table	Escalade Badminton Tennis de table

Activités estivales aquatiques et en salle gratuites avec inscription sur place.



MARDI 21 JUILLET
TOURNOI BASKET 3*3
SOIRÉE SPORTIVE SPÉCIALE
Complexe Henry Gros -17h / 20h30
À partir de 9 ans

MARDI 11 AOÛT
TOURNOI BASKET 3*3
SOIRÉE SPORTIVE SPÉCIALE
Complexe Henry Gros -17h / 20h30
À partir de 9 ans

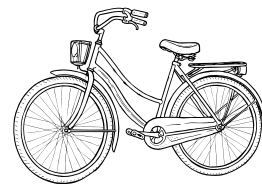
VENDREDI 14 AOÛT
RECORD DE L'AQUAGYM
Plage du Parc - 9h / 10h



RENSEIGNEMENTS : Service des sports - 04 94 05 41 28

EN SELLE !

À Cavalaire, le vélo devient un véritable outil d'apprentissage. Depuis quelques années, l'école primaire participe au dispositif national « Savoir rouler à vélo », lancé par l'État pour accompagner le développement du vélo et renforcer la sécurité routière.



En lien avec le service des sports et la police municipale, les élèves de CM1 et CM2 sont guidés vers une pratique autonome, sûre et responsable du vélo. L'objectif : apprendre à se déplacer en toute sécurité, comprendre les règles de circulation, identifier les dangers de la route et trouver sa place parmi les autres usagers.

Nous sommes allés à la rencontre du directeur de l'école, Monsieur Dalmasso, ainsi que des éducateurs sportifs, pour mieux comprendre ce dispositif.

Le « Savoir rouler à vélo » s'adresse aux élèves de CM1 et CM2 et se déroule en trois étapes progressives sur deux ans, afin de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires avant l'entrée au collège.

1. Savoir pédaler : les enfants apprennent les bases (équilibre, pédalage, freinage, virages). Encadrés par les éducateurs sportifs, ils s'entraînent dans la cour de l'école et gagnent en aisance et en confiance.

2. Savoir circuler : ils découvrent la circulation en environnement sécurisé, apprennent les règles du code de la route, les panneaux et les bons comportements. La police municipale intervient également en classe pour sensibiliser les élèves à la sécurité routière.

3. Savoir rouler à vélo : dernière étape, les élèves réalisent des sorties encadrées en conditions réelles, afin de devenir capables de circuler en autonomie et en sécurité.



Le « Savoir rouler à vélo » invite ainsi les enfants à découvrir une autre façon de se déplacer... et qui sait, peut-être à explorer notre belle commune autrement.

Jean-Claude Parrado
Adjoint délégué aux sports
et aux associations sportives

POURQUOI LE « SAVOIR ROULER À VÉLO » ? Parce que le vélo, ça s'apprend !

Ce dispositif vise à garantir à chaque enfant l'acquisition de compétences sportives essentielles à son épanouissement, à sa santé, à son autonomie et à sa sécurité. Apprendre à faire du vélo dès le plus jeune âge constitue également un levier important pour encourager, à l'âge adulte, l'adoption de modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.



CAVALAIRE-SUR-MER

Hélène Ségara

en concert



JEUDI 23 JUILLET 2026

ESPLANADE SAINTE-ESTELLE - 21H30

Mise en place d'une zone sécurisée
Renseignements : Office de Tourisme
cavalairesurmer.fr - 04 94 01 92 10


CASINO
CAVALAIRE





BRÈVES

associations

LABELLISATION 250 FREEDOM

Dans le cadre des célébrations du 250^e anniversaire de l'indépendance des États-Unis, l'association Nashville 83 organise son premier festival western les 4 et 5 juillet prochains ! À cette occasion, l'événement a reçu de prestigieuses labellisations. La première, directement décernée par l'ambassade des États-Unis, est le label « Freedom 250 France », ainsi que la certification « Route 66 Centennial ». Félicitations à eux ! Rendez-vous en juillet pour des ateliers, des démonstrations et plein de surprises.



**Festival Western Independence Day
4 et 5 juillet
Esplanade de la Maison de la mer**

COMITÉ COMMUNAL DE SAUVEGARDES DES FEUX DE FORÊTS

Nous adressons toutes nos félicitations à **M. Max Spreckels**, président adjoint du Comité Communal de sauvegarde des Feux de Forêts, pour sa médaille d'or de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers, récompensant ses 49 années de service en tant que pompier.



TROPHÉES SPORTIFS

Tout au long de l'année, sportifs, adhérents et associations ont fait briller notre commune à travers leurs résultats sur les scènes départementale, régionale et nationale !

Le 5 septembre prochain, lors du forum des associations, Cavalaire a décidé de les célébrer lors de la remise des Trophées sportifs. Rendez-vous en Complexe Sportif Henry Gros.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Sport, musique, culture, arts ou causes solidaires : venez découvrir une multitude d'activités enrichissantes lors de la prochaine édition du Forum des associations, le 5 septembre prochain. L'occasion idéale de rencontrer des personnes partageant les mêmes centres d'intérêt, de nouer de nouvelles amitiés ou de découvrir vos talents cachés !

**Forum des associations
5 septembre
Complexe sportif Henry Gros**



TRAVAUX BALCON DES ASSOCIATIONS

Pour votre confort et afin de mieux vous accueillir, l'une des salles associatives du Balcon des associations a été rénovée ! Des dalles acoustiques ont été posées et la peinture refaite.



Un nouvel horizon POUR LE YACHT CLUB

À Cavalaire, difficile de manquer le Yacht Club. Depuis plus de 60 ans, il fait partie du paysage... et de la vie des habitants. Mais en 2026, l'institution ne se contente plus de regarder l'horizon : elle prend un nouveau cap. Son objectif ? Ouvrir encore davantage la mer à tous et insuffler une nouvelle dynamique.

Installé en plein cœur de la ville et labellisé par la Fédération Française de Voile, le club cultive depuis toujours l'amour du large. Cours collectifs, événements, transmission des savoirs : ici, la mer se partage avant tout. Aujourd'hui, avec le soutien de la commune, l'ambition grandit : permettre à chaque Cavalaireois de se reconnecter à son littoral et aux activités nautiques.

Concrètement, cette volonté se traduit par plusieurs actions fortes. Des stages et des cours de voile à tarifs préférentiels pour les Cavalaireois

viennent démocratiser la pratique. En parallèle, un partenariat avec l'école primaire de la Roseraie permet aux élèves de découvrir le monde marin à travers une première immersion, souvent synonyme d'émerveillement et de sensibilisation à l'environnement maritime.

Mais le Yacht Club ne s'adresse pas uniquement aux plus jeunes. Chaque samedi, les adultes prennent eux aussi le large. Débutants comme navigateurs confirmés se retrouvent pour naviguer, apprendre et partager un moment convivial dans une ambiance à la fois sportive et chaleureuse.

Et cette année, le club passe à la vitesse supérieure. Parmi les nouveautés figurent l'organisation de raids en catamaran pour les plus aventureux, ainsi que l'ouverture d'un point de location directement sur la plage du centre-ville.

Malgré cette nouvelle dynamique, un défi demeure. L'objectif affiché : attirer davantage d'adhérents à l'année, notamment parmi les jeunes générations. Car derrière ces projets se trouve une conviction forte : la mer constitue une richesse locale qui mérite d'être vécue pleinement et partagée par tous.

Porté par une équipe passionnée et engagée, le Yacht Club s'affirme plus que jamais comme un véritable lieu de vie. Un endroit où l'on vient autant pour apprendre que pour ressentir, découvrir et s'évader. Ici, on ne fait pas que naviguer : on prend le large, l'horizon en ligne de mire.

Alors, prêts à vous jeter à l'eau ?

INFOS +
Yacht Club de Cavalaire
04 94 64 16 58



CULTURE

FOCUS *les livres sur la plage*



Imaginez : le soleil qui réchauffe doucement la peau, les pieds enfouis dans le sable chaud, le bruit apaisant des vagues et, entre les mains, un bon livre qui accompagne une journée d'été au bord de l'eau. Un moment simple, hors du temps, qui sent bon les vacances et la détente. Pour beaucoup, c'est même la définition parfaite d'un été réussi !

Cet été encore, la médiathèque vous invite à profiter de cette parenthèse ensoleillée avec une nouvelle édition de l'opération « Des livres sur la plage ». Du 1^{er} juillet au 31 août, la plage du Parc se transforme en véritable bibliothèque à ciel ouvert, accessible à tous.

Romans captivants, bandes dessinées, magazines, albums illustrés, livres jeunesse... il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Plus besoin d'encombrer votre sac de plage : des centaines d'ouvrages sont gratuitement mis à votre disposition directement sur le sable, à quelques pas de la mer.

Alors installez votre serviette, laissez-vous bercer par le chant des cigales et le roulis des vagues, puis choisissez le livre qui accompagnera vos vacances pour un délicieux moment d'évasion face à la Méditerranée.

INFOS +
PLAGE DU PARC
DU 1^{er} JUILLET AU 31 AOÛT
10h00 / 12h00 - 15h00 / 18h00
Médiathèque - 04 94 01 93 20

IMMANQUABLES *de l'été*



DU 7 AU 9 JUILLET, DU 3 AU 5 AOÛT
ET DU 24 AU 26 AOÛT

**STAGES DE PEINTURE
ADULTES ET ENFANTS**

Club de l'Amitié

Payant sur inscription

Office Municipal de la Culture :
04 94 64 00 96



LES 15 JUILLET ET 19 AOÛT

FOIRES AUX LIVRES

Médiathèque, 9h - 19h

Médiathèque : 04 94 01 93 20



LES 17 JUILLET ET 14 AOÛT

SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ

Médiathèque, 18h

Gratuit sur inscription

Médiathèque : 04 94 01 93 20



LES 17 JUILLET ET 21 AOÛT

**CONFÉRENCE DIAPORAMA :
PIERRE FONCIN ET SES FILLES**

Auditorium Médiathèque - 14h30

Gratuit sur inscription

Médiathèque : 04 94 01 93 20



DU 21 JUILLET AU 28 AOÛT

ATELIERS DU PETIT ARCHÉOLOGUE

Place de la Gare, 10h - 12h / 14h - 17h

Gratuit sur inscription

Espace archéologique :

04 94 01 92 18



LES 19 ET 20 SEPTEMBRE

**JOURNÉES DU PATRIMOINE
PEINTURE AVEC RODRIGUE HORNEZ**

Place de la Gare, 10h - 12h / 14h - 17h

Gratuit (matériel fourni)

Office Municipal de la Culture :
04 94 64 00 96



EXPOSITION REGARDS CROISÉS DIDIER CARCASSON ET FREDERIC SENOT DE LA LONDE

C'est un artiste bien connu des cavalairis, Didier Carcasson revient dès le 1^{er} juin pour une nouvelle exposition. Et cette fois, il n'est pas seul, c'est avec Frederic Senot de la Londe, artiste plasticien qu'il partage la scène. Si parfois le nom « artiste » est galvaudé, Frédéric Senot de la Londe en est un fier représentant.

Tout chez lui, est art : un art amour, un art partage, un art bonheur, un art sans limite. Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir ces deux artistes singuliers jusqu'au 31 juillet, dans la salle d'exposition de la gare.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre, la Maison Foncin participera à la 43^e édition des Journées européennes du patrimoine.

Les visiteurs pourront découvrir ce lieu emblématique à travers des visites guidées mettant en lumière son histoire, ses collections et son rôle dans la préservation du patrimoine cavalairis.

Visites guidées à 9h, 10h30, 14h et 15h30
Gratuit - Inscription obligatoire



EXPOSITION « GLADIATEURS : JEUX, COMBATS ET LÉGENDES »

Plongez au cœur de l'Antiquité avec l'exposition Gladiateurs : jeux, combats et légendes.

À travers documents, illustrations et contenus pédagogiques, le public découvrira la véritable histoire de ces combattants devenus des figures emblématiques de l'Empire romain. L'exposition revient sur leur entraînement, les règles des combats, le rôle des arènes dans la société romaine ainsi que les nombreuses idées reçues qui entourent encore aujourd'hui leur légende. Une occasion de mieux comprendre un phénomène historique fascinant qui continue d'inspirer la culture populaire. Une sortie enrichissante pour les passionnés d'histoire comme pour les familles.

Espace archéologique
Jusqu'au 31 décembre

Espace archéologique : 04 94 01 92 18



LES DIAPORAMAS DU MARDI À LA MÉDIATHÈQUE

Tout au long du mois de juillet, la médiathèque propose une série de diaporamas interactifs consacrés aux richesses de la Méditerranée.

Les mardis à 15h, le public est invité à explorer un thème différent : Pelagos ou la vie au large, L'Odyssée de la tortue caouanne, Voyage en biodiversité marine, Guerres et paix sous-marines ou encore La Méditerranée, mer des origines. Une invitation à voyager et à découvrir autrement la mer qui façonne l'identité de notre territoire.

Auditorium de la médiathèque
Gratuit

Médiathèque : 04 94 01 93 20



HÉLÈNE SEGARA

Si l'on vous dit
«*Vivo per lei*»,
«*On n'oublie
jamais rien, on vit
avec*» ou encore
«*Elle, tu l'aimes*»,
vous pensez
immédiatement
à Héléne Ségara,
n'est-ce pas ?

Bonne nouvelle : la grande artiste française nous fera l'honneur de se produire à Cavalaire le 23 juillet prochain, pour ce qui s'annonce déjà comme un événement majeur de cet été. Nous vous attendons nombreux pour chanter et danser sur ses plus grands titres !

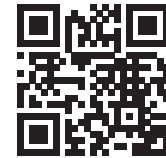
**23 juillet – 21h
Place Sainte-Estelle**

THÉÂTRE DES TRAGOS

C'est LE rendez-vous incontournable de l'été pour tous les passionnés de théâtre ! Le Festival des Tragos, plus long festival de théâtre de France, revient pour une nouvelle édition encore plus exceptionnelle.

Du 1^{er} juillet au 30 août, venez rire, vibrer et ressentir toute l'émotion du spectacle vivant au Théâtre de Pardigon.

Plus d'informations sur
<https://www.tragos.fr/>



LA TOURNÉE « ÇA, C'EST LE SUD ! » FAIT ESCALE À CAVALAIRE !

Le 12 août, la place Sainte-Estelle accueillera une étape de la tournée « Ça, c'est le Sud ! », un rendez-vous festif qui promet une soirée riche en musique, en animations et en moments de partage.

Pour cette édition, des artistes toujours plus **exceptionnels** feront vibrer la commune. Parmi eux, **Julie Zenatti**, figure emblématique de la chanson française. Avec sa voix singulière et ses nombreux succès, l'artiste offrira au public un moment empreint d'émotion et de générosité.

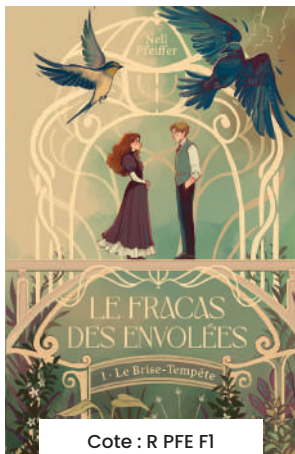
À ses côtés, le trio **Bande à Part** embarquera les spectateurs dans son univers chaleureux et festif. Réputés pour leurs reprises pleines d'énergie des plus grands tubes, les trois artistes insufflent à chacune de leurs prestations une ambiance conviviale aux accents méditerranéens.

Cette belle affiche sera également complétée par **Chœur du Sud**. Une soirée à ne surtout pas manquer !

**12 août – 21h
Place Sainte-Estelle.**



COUPS DE CŒUR LECTURE



LE FRACAS DES ENVOLÉES

NELL PFEIFFER

Mia Aérondel s'infiltré à bord du Galéone, un immense dirigeable traversant l'Aquilon grâce à une mystérieuse invention. Entre complots, magie des vents et secrets de famille, elle devra choisir entre vengeance et liberté avant que tout ne bascule.

Cote : R PFE F1

Notre avis :

Un steampunk immersif et haletant, avec une héroïne attachante et des rebondissements qui tiennent en haleine. On a hâte de lire la suite.

A L'ABRI CHEZ JOSÉ

PAUL SMID, CATHARINA VALCKX

José est un lapin très organisé qui aime tout contrôler. Quand une inondation frappe la forêt, ses voisins trouvent refuge chez lui. D'abord contrarié par ce changement, José découvre peu à peu le plaisir de partager sa maison et finit par trouver un bonheur inattendu auprès des autres.



Cote : A VAL

Notre avis :

Une belle leçon sur l'entraide, le partage et la compassion.



Cote : BD MAR

LOIN DE MOI

CHRISTINE MARI

Une bande dessinée sur la crise identitaire d'une jeune métisse.

Notre avis :

Christine est une jeune femme née d'un père américain et d'une mère japonaise. Elle grandit avec le sentiment d'être qu'une « moitié-moitié ». Elle ne cache rien de son mal-être et de sa dépression lors de son passage de l'enfance à l'âge adulte. Ses illustrations toujours dans les tons gris montrent le côté sombre de cette période mais des touches de couleurs promettent une embellie.

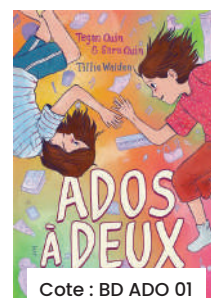
ADOS À DEUX

TEGAN QUIN ET SARA QUIN - DESSIN TILLIE WALDEN

Tegan et Sara, 12 ans, arrivent dans un nouveau collège entre profs étranges, emplois du temps compliqués, amitiés, musique et premiers amours, qui vont peu à peu changer leur relation de jumelles fusionnelles.

Notre avis :

Une BD tendre et juste sur l'adolescence, portée par le scénario de Tegan et Sara Quin et le dessin doux de Tillie Walden. Drôle et touchante, pour ados et adultes nostalgiques.



Cote : BD ADO 01

MÉFIEZ-VOUS DES POISSONS !

NEIL SHARPSON, DAN SANTAT

Les poissons n'obéissent à aucune règle. Certains mangent des algues. D'autres mangent... des poissons ! Ils passent tout leur temps sous l'eau. Où nous ne les voyons pas. Que complotent-ils ? Les navires ne coulent qu'en mer. Jamais sur la terre ferme. Étrange, non ? On ne vous le répétera jamais assez : méfiez-vous des poissons !

Notre avis :

C'est un album complètement décalé, absurde et très drôle. Une lecture amusante pour notre plus grand plaisir !



Cote : A SHA



FOURMIS ÉLECTRIQUES

COMPRENDRE ET PRÉVENIR

En avril dernier, un nid de fourmis électriques a été signalé à Cavalaire. Rapidement pris en charge par les autorités compétentes, cet épisode a suscité de nombreuses interrogations de la part des habitants. La Ville souhaite aujourd'hui faire le point sur cette espèce encore méconnue du grand public.

Le département du Var est l'un des territoires les plus riches en biodiversité de France. Cette richesse naturelle demeure toutefois fragile face à l'introduction d'espèces exotiques invasives, capables de s'installer et de se développer rapidement. Parmi elles figure la fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*), une espèce originaire d'Amérique du Sud. Observée pour la première fois à Toulon en 2022, puis à La Croix-Valmer en 2024, elle a été détectée à Cavalaire en 2026.

De très petite taille et de couleur brun-orangé, cette fourmi peut coloniser différents environnements : jardins, espaces naturels, zones urbaines ou encore habitations. Si sa piqûre peut être douloureuse pour l'être humain, sa dangerosité reste modérée. En revanche, elle peut provoquer des réactions inflammatoires importantes chez les animaux

domestiques.

Afin de limiter tout risque de propagation, un important dispositif de surveillance et de traitement est actuellement mis en œuvre par la FREDON PACA, en lien avec les collectivités locales et des chercheurs spécialisés. Marc-Antoine Mira, adjoint délégué à l'environnement, tient à rassurer la population : « *La situation est sous contrôle et fait l'objet d'un suivi rigoureux. L'objectif est d'intervenir rapidement et de manière ciblée afin d'éviter toute installation durable de l'espèce sur le territoire communal.* »

La municipalité appelle néanmoins les habitants à faire preuve de vigilance. En cas de doute ou d'observation suspecte, il est recommandé de ne pas manipuler les nids et de contacter la FREDON PACA au **04 90 27 26 70** ou par courriel à **accueil@fredon-paca.fr**.

INFOS + : <https://www.cavalaire.fr/actus/fourmi-electrique-prevention-et-lutte>



LA POSIDONIE

LE POUMON DE LA MÉDITERRANÉE

Sous la surface de la Méditerranée se cache un écosystème aussi discret qu'essentiel : la posidonie. Souvent prise pour une algue, la posidonie est en réalité une plante marine à fleurs, présente uniquement en Méditerranée. Sur les fonds marins de Cavalaire elle forme de vastes herbiers sous-marins indispensables à l'équilibre de notre littoral.



Il est important de préserver la posidonie et d'y être attentif durant l'hiver, car elle contribue naturellement à la protection et à la qualité de nos plages en été.



Alan HELLSTERN

Conseillé délégué au patrimoine naturel,
au port et au littoral.

Véritables « poumons de la mer », les herbiers de posidonie produisent une grande quantité d'oxygène et captent le dioxyde de carbone. Ils constituent aussi un refuge précieux pour de nombreuses espèces marines : poissons, crustacés, coquillages ou encore hippocampes y trouvent nourriture, protection et lieux de reproduction.

Mais leur rôle ne s'arrête pas là. En hiver, les feuilles rejetées sur les plages forment des banquettes naturelles qui protègent efficacement le littoral contre l'érosion et limitent le recul des plages face aux vagues. Souvent mal perçues pour leur aspect visuel, ces accumulations sont pourtant essentielles à la préservation du littoral méditerranéen.

Cet écosystème reste cependant extrêmement fragile. La posidonie pousse très lentement, seulement quelques centimètres par an et certains herbiers ont plusieurs milliers d'années. Les ancrages des bateaux, les aménagements côtiers, les pollutions marines ou encore le réchauffement climatique peuvent causer leurs des dégâts durables.

Face à ces enjeux, la ville, aux côtés de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, agit concrètement pour préserver ce patrimoine naturel exceptionnel. Des campagnes de sensibilisation auprès des plaisanciers sont menées afin de limiter l'ancrage sauvage, tandis que des zones de mouillage écologique ont été mises en place pour protéger les fonds marins.

Des opérations de nettoyage du littoral, des actions pédagogiques dans les écoles et des campagnes d'information rappellent également l'importance de préserver la biodiversité marine.

Alors, la prochaine fois que vous apercevrez des feuilles de posidonie sur la plage ou des herbiers sous l'eau, souvenez-vous qu'ils protègent silencieusement nos côtes, notre biodiversité... et l'avenir de la Méditerranée.





LES HIRONDELLES

VÉRITABLE TRÉSOR VIVANT



Leur chant annonce chaque année le retour des beaux jours. Dès le printemps, les hirondelles réapparaissent dans le ciel cavalaire, virevoltant au-dessus des rues et des façades du bord de mer. Présentes autour de l'église, de la maison médicale ou encore dans certains bâtiments du centre-ville, elles font pleinement partie du patrimoine vivant de notre commune. Pourtant, derrière cette présence familière se cache une espèce aujourd'hui fragilisée et strictement protégée.



Lorsqu'un nid disparaît, c'est tout un repère construit au fil des années qui est perdu.



Martine BERTAGNA

Conseillère déléguée au bien-être du vivant (faune & flore) et présidente de l'association Solidarité Animaux Cavalaire

Reconnaissables à leur ventre blanc et leurs longues ailes, les hirondelles sont de véritables grandes voyageuses. Chaque année, elles parcourent plusieurs milliers de kilomètres depuis l'Afrique pour revenir exactement au même endroit et dans le même nid. « *Ce comportement remarquable explique l'importance de préserver leurs lieux de nidification : lorsqu'un nid disparaît, c'est tout un repère construit au fil des années qui est perdu.* » rappelle Martine Bertagna.

Après leur arrivée en avril, les hirondelles s'installent pour élever leurs petits jusqu'à la fin de l'été avant de reprendre leur migration.

Aujourd'hui, comme de nombreux oiseaux, leur population diminue fortement. Pollution, disparition des insectes, utilisation d'insecticides, rénovations de façades ou destruction des habitats compliquent leur survie.

Il est important de rappeler que les hirondelles sont une espèce strictement protégée : la destruction des nids est interdite toute l'année, même lorsqu'ils semblent inoccupés en hiver. La loi prévoit des sanctions pouvant aller de 15 000 à 150 000 € d'amende et de 1 à 3 ans d'emprisonnement.

À Cavalaire, les nids sont suivis avec attention et des solutions existent pour concilier protection de la biodiversité et vie quotidienne, comme l'installation de tablettes anti-salissures ou de nids artificiels, déjà adoptés sur plusieurs sites de la commune.

Préserver les hirondelles, c'est préserver un patrimoine naturel précieux et maintenir ce lien fragile entre nature et qualité de vie.



Votre Intermarché
s'est fait une beauté! 

Venez
nous rendre visite! 

+ de **8000**
RÉFÉRENCES
À PRIX BAS



 VENTE DE POULET RÔTI	 BOUCHERIE INDÉPENDANTE	 SERVICE DRIVE RAPIDE & PRATIQUE	 LIVRAISON À DOMICILE ET SUR VOTRE BATEAU
---	--	---	---


**OUVERT 7J/7
DE 8H00 À 20H00**

7j/7 de 7h30 à 21h00
(juillet et août)

- ✓ Des produits frais et de qualité
- ✓ Des prix bas toute l'année
- ✓ Une équipe à votre écoute

SERVICE DRIVE




Livraison à domicile
et sur votre bateau



**L'APPLI
CONTRE LA
VIE CHÈRE**
Téléchargez-la et faites
des économies au quotidien!

SUIVEZ-NOUS!  

 Rue Pierre et Marie Curie
83240 CAVALAIRE-SUR-MER

 Téléphone :
04 94 75 90 65



À LA CARTE

Un été en mode chantier

L'été est là, et avec lui l'arrivée de nombreux visiteurs venus profiter de notre cadre de vie, de nos plages, de l'animation du centre-ville et de nos commerces. Pour que chacun puisse se déplacer et stationner plus facilement durant cette période particulièrement fréquentée, la municipalité fait évoluer son dispositif de stationnement.

À noter que les travaux lancés fin 2025 affectent plusieurs des principaux parkings de la commune, ce qui rendra cette saison particulièrement délicate en termes de stationnement.

Cette année, plusieurs ajustements ont été mis en place pour mieux répondre aux besoins des habitants, des professionnels et des vacanciers. En complément des zones rouge, bleue et verte déjà existantes, une nouvelle zone « orange » vient enrichir l'offre de stationnement. Les tarifs ont également été revus afin de favoriser la rotation des véhicules, de fluidifier l'accès aux commerces et aux plages, et de garantir une meilleure disponibilité des places tout au long de la saison estivale.

Objectif : permettre à chacun de profiter pleinement de l'été en toute sérénité.



ZONES ROUGES

Basse saison - 1^{er} novembre - 31 mars

Lundi - vendredi : 9h00 - 13h / 14h - 20h00

3h gratuites puis 0,60 €/h

8^{ème} heure 5.40 € / FPS* 23 €

9^{ème} et 10^{ème} heure 6.70 € / FPS* 23 €

(hors heures gratuites)

Moyenne saison - 1^{er} avril - 31 mai

1^{er} octobre - 31 octobre

Lundi - dimanche : 9h00 - 13h / 14h - 20h00

2h gratuites puis 1,20 €/h

9^{ème} et 10^{ème} heure 6.70 € / FPS* 23 €

(hors heures gratuites)

Haute Saison - 1^{er} juin - 30 septembre

Lundi - dimanche : 9h00 - 20h00

1h gratuite puis 2,5 €/h

Durée max 5h

5^{ème} heure 13 € / FPS* 23 €

(hors heures gratuites)



ZONES ORANGES

Basse saison - 1^{er} novembre - 31 mars

Gratuit

Moyenne saison - 1^{er} avril - 31 mai

Gratuit

Haute Saison - 1^{er} juin - 30 septembre

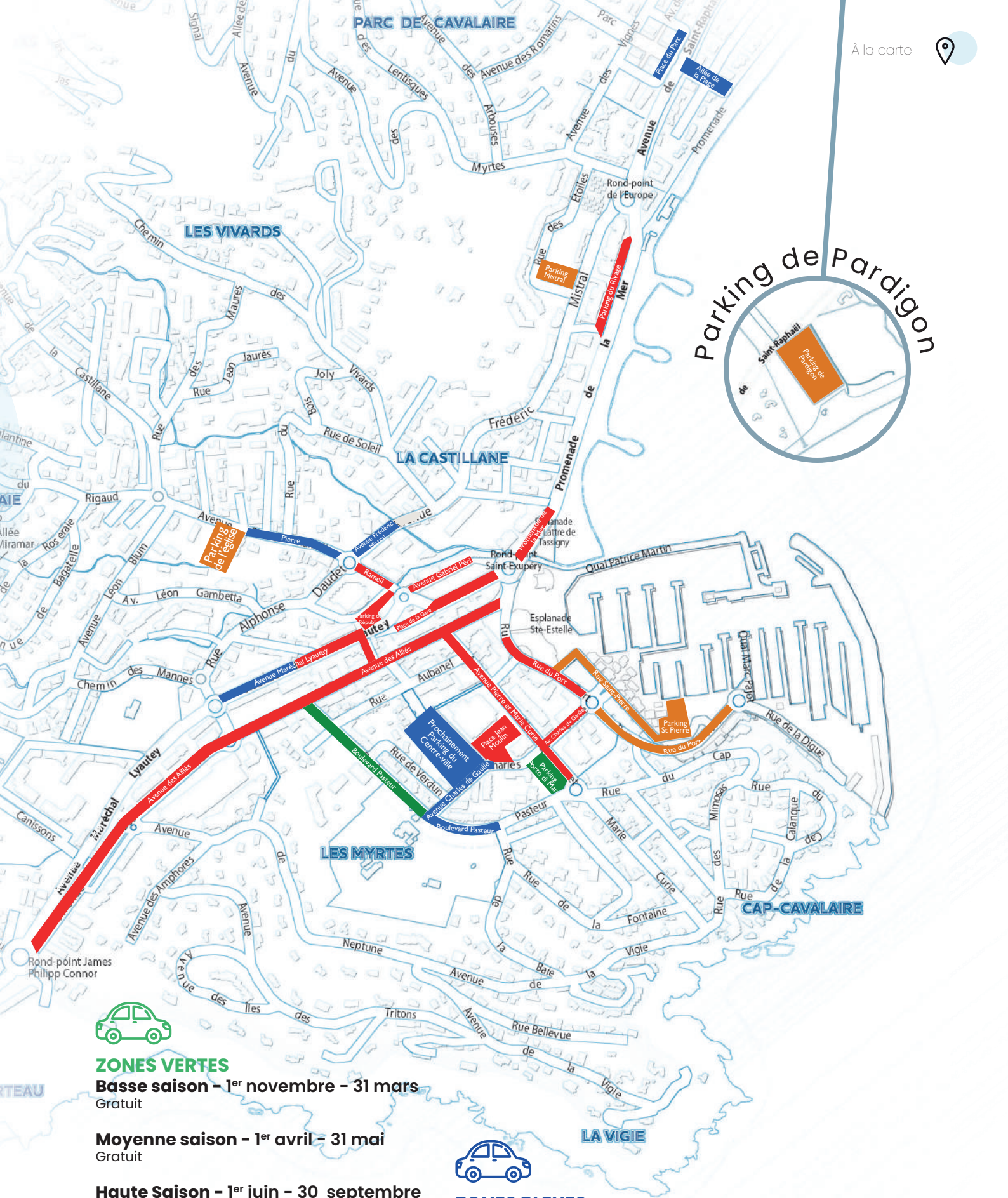
Lundi - dimanche : 9h00 - 20h00

2h gratuites puis 1 €/h

Durée max 11h

11^{ème} heure 13 € / FPS* 23 €

*FPS = Forfait Post Stationnement : Il s'applique en cas de non paiement ou dépassement du délai de stationnement. - Heures gratuites fractionnables par tranches de 30 min.



ZONES VERTES

Basse saison - 1^{er} novembre - 31 mars

Gratuit

Moyenne saison - 1^{er} avril - 31 mai

Gratuit

Haute Saison - 1^{er} juin - 30 septembre

Lundi - dimanche : 9h00 - 20h00

1h gratuite puis 1 €/h

Durée max 11h

11^{ème} heure 13 € / FPS* 23 €

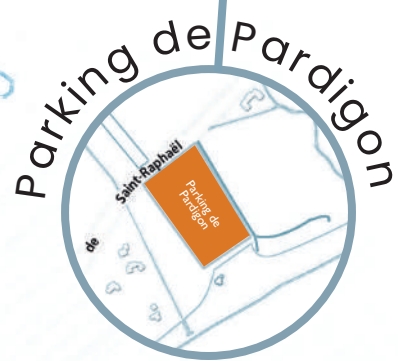


ZONES BLEUES

Toute l'année

Zone à disque - Gratuit

Stationnement limité à 1h30





LES DIFFUSIONS EN DIRECT



Quand la cellule événementielle
et l'informatique travaillent
main dans la main

1



Depuis l'installation de la nouvelle municipalité, les conseils municipaux et réunions publiques sont retransmis en direct sur Facebook et YouTube. L'objectif : la transparence et la maîtrise des coûts grâce à une solution développée en interne, conformément au souhait de M. le Maire.

« Dans le cadre de notre politique de transparence, nous souhaitons permettre au plus grand nombre de suivre les conseils municipaux, même à distance. Notre objectif était également de maîtriser les coûts en développant une solution en interne, plutôt que de faire appel à des prestataires extérieurs », nous précise Brice Ancelin, deuxième adjoint au Maire.

Après des débuts modestes, un investissement dans du matériel professionnel a nettement amélioré la qualité des diffusions, comme en témoignent les réunions des 11 et 13 mai 2026 en replay sur YouTube.

Dans cette nouvelle rubrique, suivez David, Pedro, Florent et Brice Ancelin dans les coulisses des préparatifs du prochain conseil municipal.

7 - Essai de diffusion en direct sur YouTube

Pedro et David réalisent un test complet de diffusion sur YouTube afin de vérifier la stabilité de la connexion, la synchronisation entre le son et l'image ainsi que le bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif technique avant le prochain conseil municipal.

7





2



1 & 2 – Préparation et tests des cadrages

Pedro et Florent procèdent à différents essais avec les nouvelles caméras afin de déterminer les meilleurs angles de vue pour la retransmission du prochain conseil municipal. L'objectif est de garantir une captation claire et dynamique, permettant aux internautes de suivre facilement les échanges et les interventions des élus.

3 & 4 – Coordination technique avec l'élu référent

Brice Ancelin et David analysent les différents cadrages testés afin de sélectionner les plans les plus adaptés. Ce travail de coordination permet d'assurer une retransmission fluide, lisible et conforme aux attentes de la municipalité en matière de communication et de transparence.

3



4



5



5 & 6 – Réglages et essais de la régie son

Florent effectue les réglages de la régie audio afin d'optimiser la qualité sonore des futures retransmissions. Vérification des micros, équilibrage des niveaux sonores et tests techniques sont indispensables pour garantir une écoute confortable au public connecté en direct ou en replay.

6





COMMERCES UNE DYNAMIQUE MUNICIPALE RENOUVELÉE

Ils font vivre nos rues, créent du lien et participent pleinement à l'attractivité de la commune, les commerçants, artisans et entrepreneurs sont le cœur battant de Cavalaire. Et afin de mieux les accompagner et répondre à leurs attentes, une délégation dédiée au soutien du tissu économique de proximité a été créée.

À sa tête, Julie Brucker, première adjointe, qui met son expérience au service de cette mission. « *Le commerce c'est un peu dans mon ADN comme j'aime souvent le dire, je suis fille de commerçants, petite-fille de commerçants et moi-même commerçante, alors j'ai pu voir et expérimenter les besoins et les attentes des professionnels. Ainsi, ce qui peut paraître anodin pour un habitant peut devenir un véritable problème pour un commerce. Une collecte de déchets oubliée, une difficulté d'accès ou un dysfonctionnement administratif peuvent rapidement avoir des répercussions sur l'activité d'une entreprise.* » explique-t-elle.

Afin de répondre à ces enjeux, la Ville travaille actuellement à la mise en place d'un service dédié aux acteurs économiques. L'objectif est simple : offrir un interlocuteur identifié, capable d'apporter des réponses rapides aux problématiques du



La réactivité de la collectivité est essentielle, je serai présente à vos côtés.



Julie Brucker
Adjointe déléguée aux commerces et au développement économique

quotidien tout en accompagnant les projets. Et comme l'avenir se construit grâce au partage des expériences, la municipalité souhaite créer un véritable réseau d'entraide où les jeunes entrepreneurs pourront s'appuyer sur l'expertise de commerçants déjà établis ou à la retraite. « *La transmission intergénérationnelle est essentielle. J'ai moi-même fait appel à Gérard Joucher afin de bénéficier de ses précieux conseils* », souligne Julie Brucker. A ses côtés, vous pourrez aussi retrouver Claire Grignon, conseillère municipale déléguée au développement et à la création d'entreprise.

Et cette volonté de mettre en lumière les talents du territoire s'est déjà traduite par un premier succès : « *L'Artisanat dans tous ses états* » qui a eu lieu les 18 et 19 avril dernier. Le temps d'un week-end, artisans et créateurs locaux ont fait découvrir leurs savoir-faire à travers ateliers, démonstrations et échanges avec le public. Une belle occasion de découvrir la richesse de leurs métiers, et qui sait, de susciter des vocations !

Au-delà de l'événement lui-même, cette première édition a démontré l'intérêt de créer des

rendez-vous qui valorisent les acteurs locaux tout en renforçant l'attractivité de la ville. Un premier pas encourageant qui confirme l'ambition de la municipalité : faire du commerce, de l'artisanat et de l'entrepreneuriat des moteurs du dynamisme cavalois.





CHRONIQUES CAVALAIROISES

L'impasse Decanis

On y passe devant tous les jours sans vraiment y faire attention et pourtant, chacune d'entre elles raconte une histoire, une vie, un moment ou un lieu important. Les noms des rues ne sont pas choisis au hasard : ils sont le reflet de notre commune et de notre histoire. Et si aujourd'hui, nous vous proposons de percer le mystère de l'une d'entre elles ?



SAVEZ-VOUS CE QU'EST UN « ODONYME » ?

Il s'agit d'un nom désignant une voie de communication : une rue, une place, un chemin. C'est au Moyen Âge, en France, que l'on commence à nommer les voies de communication en fonction de leur usage ou de leurs particularités. Ainsi, la rue des Tanneurs traverse le quartier des tanneries et, sur la place du Marché, on trouve... le marché. Ce n'est que bien plus tard que les rues commencent à porter des noms sans rapport avec le lieu où elles se trouvent, afin d'honorer d'illustres personnalités.

Aujourd'hui, intéressons-nous de plus près à une rue particulière de Cavalaire : l'impasse Decanis. Pour cela, il faut remonter jusqu'en 1929, à la naissance de Cavalaire. En effet, c'est le 26 octobre 1929, dans la salle des écoles transformée pour l'occasion en salle du Conseil, qu'Eugène Decanis est élu premier maire de Cavalaire. Il exercera cette fonction jusqu'au 6 août 1933. Mais qui était Eugène Decanis ?



Né en janvier 1870 à Aix-en-Provence, Eugène Decanis était un homme aisé et un important entrepreneur de transports à Marseille. Fort de son succès dans les affaires, il était à la tête d'une confortable fortune qui lui avait permis de faire édifier à Cavalaire une belle villa en pierre, située à l'est du bas du chemin des Vivards.

Élu à l'âge de 59 ans, il avait pour ambition de faire sortir la ville de son héritage du XIXe siècle afin qu'elle puisse s'épanouir et prétendre à sa véritable ambition : devenir une station climatique

et touristique. Visionnaire pour certains, trop en avance sur son temps et dépensier pour ses détracteurs, Eugène Decanis accomplit un mandat de maire particulièrement dévoué au service de sa commune. Lors de son second mandat, il fut élu en position minoritaire et vit une partie de ses projets retoquée, ce qui donna lieu à plusieurs débats houleux au sein du conseil municipal.

Eugène Decanis décède à Marseille le 19 août 1937. Il avait 67 ans.

Aujourd'hui, alors que nous venons d'élire un nouveau maire, il nous semblait essentiel de faire un détour par le passé afin de découvrir une page de l'histoire de Cavalaire et de rendre hommage à celui qui fut son premier édile.

ESPACE CONSEIL

Rénovation énergétique de l'habitat



Rénovation énergétique de votre logement : **BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT**

Pour les habitants du territoire qui ont un projet de rénovation énergétique de leur logement, la Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez a confié à SOLIHA Var une mission de conseils techniques et financiers.

Des conseillers répondront à toutes vos questions techniques et juridiques sur les travaux pertinents (isolation, chauffage, ventilation, énergies renouvelables,...), le choix des matériaux, le choix des entreprises, les aides financières, l'analyse de devis, etc.

Cet accompagnement est

- gratuit*
 - sans engagement
- et vous garantit des conseils neutres et éclairés par des conseillers spécialisés.

Contactez SOLIHA VAR

- 04 49 23 21 96
- renovgolfesainttropez@solihavar.fr

• Rendez-vous par téléphone :

Le lundi : 13h30 à 16h30
Du mardi au vendredi : 9h à 12h / 13h30 à 16h30

• Et/ou lors d'une permanence à Cogolin :

Tous les 3^e jeudis du mois : 9h30 à 12h30 / 14h à 16h30 (uniquement sur rendez-vous).

**Service 100% financé par la Communauté de communes, qui déploie depuis de nombreuses années une politique volontariste d'intervention publique en matière de transition écologique.*

L & CO BATIMENT

MAISON NEUVE | EXTENSION & RÉNOVATION | PISCINE | AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



VOTRE PARTENAIRE LOCAL POUR VOS PROJETS
DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

- Construction de maisons et villas
- Rénovation et extension
- Carrelage intérieur et extérieur
- Façade et toiture
- Terrasse – Mur de soutènement – Clôture
- Terrassement – VRD



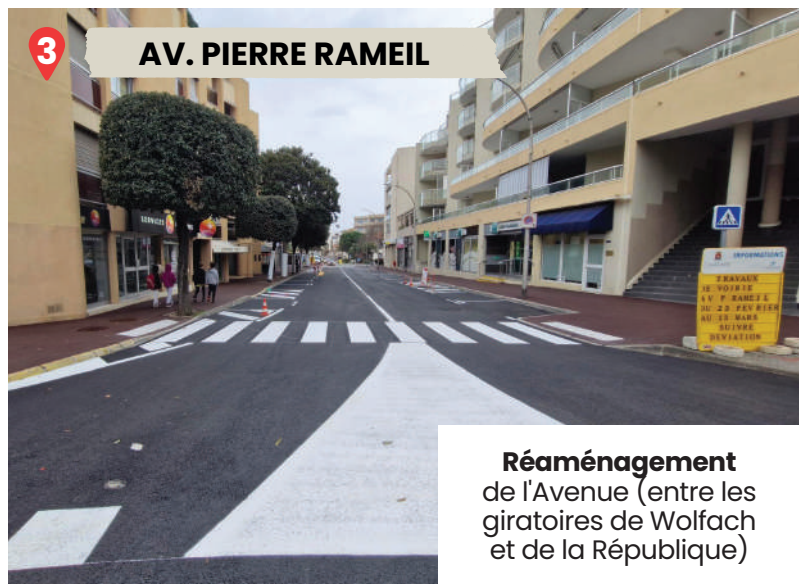
PISCINE

- Construction de piscines
- Rénovation de piscines
- Aménagement des abords

📍 29 PLACE DE LA GARE, 83240 CAVALAIRE-SUR-MER

LES TRAVAUX

RÉALISÉS RÉCEMMENT



Récapitulatif des travaux réalisés récemment sur le territoire Cavalairois.

CALENDRIER

des animations

ÉTÉ 2026

EN CE MOMENT

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

EXPOSITION GLADIATEURS : JEUX, COMBATS ET LÉGENDES

Espace Archéologique, selon horaires d'ouverture
Espace archéologique : 04 94 01 92 18

JUSQU'AU 31 JUILLET

EXPOSITION : FRÉDÉRIC SENOT DE LA LONDE (SCULPTURES) ET DIDIER CARCASSON (PEINTURES)

Gare, selon horaires d'ouverture
Gare : 04 94 00 48 11

JUILLET

DU 1^{er} JUILLET AU 31 AOÛT

DES LIVRES SUR LA PLAGE

Plage du Parc - 10h/19h
Médiathèque : 04 94 01 93 20

VENDREDI 3 JUILLET

SPÉCTACLE CABARET SHOW DANCE STUDIO

Esp. Sainte-Estelle - 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

LES 4 ET 5 JUILLET

250^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

Parvis de la Maison de la mer
Association Nashville : 06 87 90 08 54

SAMEDI 4 JUILLET

NORDIC YOGA AVEC PEGGY LUCIDO

Maison de la nature - 9h30 - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

DIMANCHE 5 JUILLET

YOGA BRUNCH AVEC STÉPHANIE KIRSH

Maison de la nature - 10h - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

DU 6 JUILLET AU 20 AOÛT

LES SOIRÉES SPORTIVES DE L'ÉTÉ

Complexe Henry Gros
Service des Sports et
Vie Associative : 04 94 05 41 28

MARDI 7 JUILLET

LES ESCALES MUSICALES : "PLAISIR COUPABLE"

Parking du Rivage - 20h/22h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

DU 7 AU 9 JUILLET

STAGE DE PEINTURE POUR ENFANTS

Salle Gleizes - 9h/11h - Payant
OMC : 04 94 64 00 96

DU 7 JUILLET AU 11 AOÛT

DIAPORAMAS INTERACTIFS

Auditorium de la Médiathèque - 15h
Médiathèque : 04 94 01 93 20

MERCREDI 8 JUILLET

YOGA AÉRIEN AVEC PEGGY LUCIDO

Maison de la nature - 17h - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

MERCREDI 8 JUILLET

MYTHES SOUS LA VOIE LACTÉE PAR FLORENT BEAU

Maison de la nature - 21h - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

APÉRO DEEP DJ SET RÉMY BALDO

Esp. Sainte-Estelle, 19h
Office de tourisme : 04 94 01 92 10

JEUDI 9 JUILLET

CONCERT 100% DIVA BY MAGE

Esp. Sainte-Estelle - 21h30
Office de tourisme : 04 94 01 92 10

LUNDI 13 JUILLET

VAR OPÉRA

Esp. Sainte-Estelle - 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

MARDI 14 JUILLET

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Esp. de Lattre de Tassigny - 18h
SOIRÉE DJ - 21h
Esp. Sainte-Estelle
FEU D'ARTIFICE - 22h30
Plage du centre-ville
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10



MERCREDI 15 JUILLET

FOIRE AUX LIVRES

Médiathèque - 9h
Médiathèque : 04 94 01 93 20

CHASSE AU TRÉSOR D'OLAF

Esp. Sainte-Estelle - 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

JEUDI 16 JUILLET

LES ESCALES MUSICALES : "NOTAP"

Pl. du Casino - 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

VENDREDI 17 JUILLET

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Médiathèque - 18h - Inscription obligatoire
Médiathèque : 04 94 01 93 20

NOX ET PIXEL, ATELIER PHOTO NOCTURNE

RESPONSABLE PAR FLORENT BEAU
Maison de la nature - 21h30 - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

MARDI 21 JUILLET

LES ESCALES MUSICALES : "SUPERFLY"

Pl. des bains - 18h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

DU 21 JUILLET AU 28 AOÛT

LES ATELIERS DU PETIT ARCHEOLOGUE

Espace Archéologique
Espace archéologique : 04 94 01 92 18

MERCREDI 22 JUILLET

DÉFI DE LA BAIE - COURSE À LA NAGE

Plage de Pardigon - 9h - Payant
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

MERCREDI 22 JUILLET

YOGA AÉRIEN AVEC PEGGY LUCIDO

Maison de la Nature - 17h - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

MERCREDI 22 JUILLET

JOURNÉES ROSES DE PROVENCE

Parvis Maison de la Mer - 19h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

CONCERT "MY ROOTS"

Esp. Sainte-Estelle - 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

JEUDI 23 JUILLET

HÉLÈNE SÉGARA EN CONCERT

Esp. Sainte-Estelle - 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10



MARDI 28 JUILLET

CONCERT "ZE FUNKY FAMILY"

Esp. Sainte-Estelle - 21h30
Office de tourisme : 04 94 01 92 10

MERCREDI 29 JUILLET

LES ESCALES MUSICALES : "PLAISIR COUPABLE"

Vieux-Port - 20h
Office de tourisme : 04 94 01 92 10

JEUDI 30 JUILLET

CONCERT "JOHNNY VEGAS"

Esp. Sainte-Estelle - 21h30
Office de tourisme : 04 94 01 92 10

AOÛT

DU 3 AU 5 AOÛT

STAGE DE PEINTURE

Salle Gleizes - 9h/11h - Payant
OMC : 04 94 64 00 96

MERCREDI 5 AOÛT

YOGA AÉRIEN AVEC PEGGY LUCIDO

Maison de la Nature - 17h - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

MERCREDI 5 AOÛT

CONCERT "YESTERDAY"

Esp. Sainte-Estelle - 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

JEUDI 6 AOÛT

CONCERT "MIDNIGHT RAMBLERS"

Esp. Sainte-Estelle - 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

DU 7 AOÛT AU 2 OCTOBRE

RODRIGUE HORNEZ, (PEINTURES) ET ELIA KHUN, (PHOTOGRAPHIES AQUATIQUES)

Gare, selon horaires d'ouverture
Gare : 04 94 00 48 11

DIMANCHE 9 AOÛT

YOGA BRUNCH AVEC STÉPHANIE KIRSH

Maison de la nature - 10h - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

DIMANCHE 9 AOÛT

SPECTACLE DE DRONES OFFERT PAR LE DÉPARTEMENT ET CONCERT JAZZ "DU SILENCE À LA LUMIÈRE"

Plage de Pardigon - 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

MARDI 11 AOÛT

LES ESCALES MUSICALES "MAGE QUARTET"

Square Sainte-Estelle - 20h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

MERCREDI 12 AOÛT

TOURNÉE "ÇA C'EST LE SUD"

Esp. Sainte-Estelle - 21h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10



JEUDI 13 AOÛT

SOIRÉE DJ - ANNÉES 2000 AVEC DJ ROX R

Place Sainte-Estelle - 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

VENDREDI 14 AOÛT

RECORD DE L'AQUAYM

Plage du parc - 8h
Service des Sports et Vie Associative : 04 94 05 41 28

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Médiathèque - 18h - Inscription obligatoire
Médiathèque : 04 94 01 93 20

SAMEDI 15 AOÛT

CÉRÉMONIE DU 15 AOÛT ET DÉFILÉ

Esp. De Lattre de Tassigny - 11h30

SOIRÉE DJ

Esp. Sainte-Estelle - 21h
FEU D'ARTIFICE
Plage du centre - 22h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10



DU 16 AU 18 AOÛT

BRADERIE DES COMMERÇANTS

Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

MARDI 18 AOÛT

CONCERT « AMY THE LIONESS »

Esp. Sainte-Estelle : 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

MERCREDI 19 AOÛT

FOIRE AUX LIVRES

Médiathèque - 9h
Médiathèque : 04 94 01 93 20

DÉFI DE LA BAIE - COURSE À LA NAGE

Plage de Pardigon - 9h - Payant
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

MERCREDI 19 AOÛT

YOGA AÉRIEN AVEC PEGGY LUCIDO

Maison de la Nature - 17h - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

MYTHES SOUS LA VOIE LACTÉE PAR FLORENT BEAU

Maison de la nature - 21h - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

CONCERT FREAKY BILLY

Esp. Sainte-Estelle - 21h30
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

JEUDI 20 AOÛT

LES ESCALES MUSICALES « WANTED TRACK »

Pl. du Casino - 21h30
Office de tourisme : 04 94 01 92 10

CUISINE ÉTOILÉE AVEC CHEF LOÏC ET FLORENT BEAU

EXPÉRIENCE SENSORIELLE ET CAUSERIE

Maison de la nature - 19h - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

DU 24 AU 26 AOÛT

STAGE DE PEINTURE

Salle Gleizes - 9h/11h - Payant
OMC : 04 94 64 00 96

MARDI 25 AOÛT

LES ESCALES MUSICALES « GROOVEGANG »

Pl. des bains - 18h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

MERCREDI 26 AOÛT

YOGA AÉRIEN AVEC PEGGY LUCIDO

Maison de la Nature - 17h - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

JEUDI 27 AOÛT

MUSIQUE DE LA MARINE NATIONALE

Esp. Sainte-Estelle, 21h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

VENDREDI 28 AOÛT

BALADE AU CLAIR DE LUNE AVEC FLORENT BEAU

Foncin : 20h30 - Payant
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

SEPTEMBRE

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE

LES ESCALES MUSICALES « PASHGANG »

Square Sainte-Estelle - 18h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS ET REMISE DES TROPHÉES SPORTIFS

Complexe Henry Gros - Pl. Jean Moulin - 9h
Service des Sports et Vie Associative : 04 94 05 41 28

MARDI 8 SEPTEMBRE

LES ESCALES MUSICALES « ACOUSTICA »

Carré d'animation du port - 18h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

DU 10 AU 12 SEPTEMBRE

FESTIVAL DE LA CHANSON FRANÇAISE

Esp. Sainte-Estelle - 21h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10



SAMEDI 12 SEPTEMBRE

LES PETITES VOILES DE CAVALAIRE

Régate dans la baie de Cavalaire
Promenade de la mer - 9h30
Yacht Club de Cavalaire : 06 71 48 53 45

LUNDI 14 SEPTEMBRE

FÊTE NATIONALE DU SPORT

Complexe Henry GROS - Salle OTTAVI
Salles des fêtes - Pl. Jean MOULIN
Service des Sports et Vie Associative : 04 94 05 41 28

MARDI 15 SEPTEMBRE

LES ESCALES MUSICALES « BRING ME THE CAT »

Centre d'animation du port - 18h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

DU 18 AU 20 SEPTEMBRE

FÊTE DU VILLAGE

Place de la mairie - 18h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

LES 19 ET 20 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Maison de la nature - 9h
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

JEUDI 24 SEPTEMBRE

CONCERT INTIMISTE

Auditorium de la média - 19h
OMC : 04 94 64 00 96

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

BRADERIE « RENTRÉE SCOLAIRE »

Salle des fêtes - 8h30
Du Cœur dans les épinards :
07 59 35 86 08

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX HARKIS

Esp. De Lattre de Tassigny - 11h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10



ANIMATIONS *récurrentes*

DU LUNDI AU VENDREDI (1^{er} JUILLET - 28 AOÛT)

ACTIVITÉS AQUATIQUES DE L'ÉTÉ

Plage du Parc - 9h/12h30
Service des Sports et Vie Associative : 04 94 05 41 28

LES MERCREDIS ET DIMANCHES (1^{er} JUILLET - 30 AOÛT)

MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

Promenade de la mer / Parvis de la Maison de la mer - 17h/23h30
Plein V'arts : 06 09 95 83 21

LES JEUDIS (2 JUILLET - 27 AOÛT)

LES SOIRÉES MUSICALES

Maison de la Nature - 19h
Payant, cocktail de bienvenue offert
Maison de la nature : 04 43 86 05 87

LES LUNDIS (6 JUILLET - 31 AOÛT)

LES LUNDIS DE LA DANSE

Un lieu par lundi - 19h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

LES MARDIS (7 JUILLET - 11 AOÛT)

DIAPORAMAS INTERACTIFS

Auditorium de la Médiathèque - 15h
Médiathèque : 04 94 01 93 20

Toutes les semaines (7 juillet - 28 août)

STAGES DE MANGA

Médiathèque - Inscription obligatoire (dès 8 ans)
Médiathèque : 04 94 01 93 20

LES VENDREDIS (10 JUILLET - 24 AOÛT)

LES VENDREDIS FAMILLE (JEUX EN BOIS OU ESCAPE GAME)

Parvis de la Maison de la mer - 19h
Office de Tourisme : 04 94 01 92 10

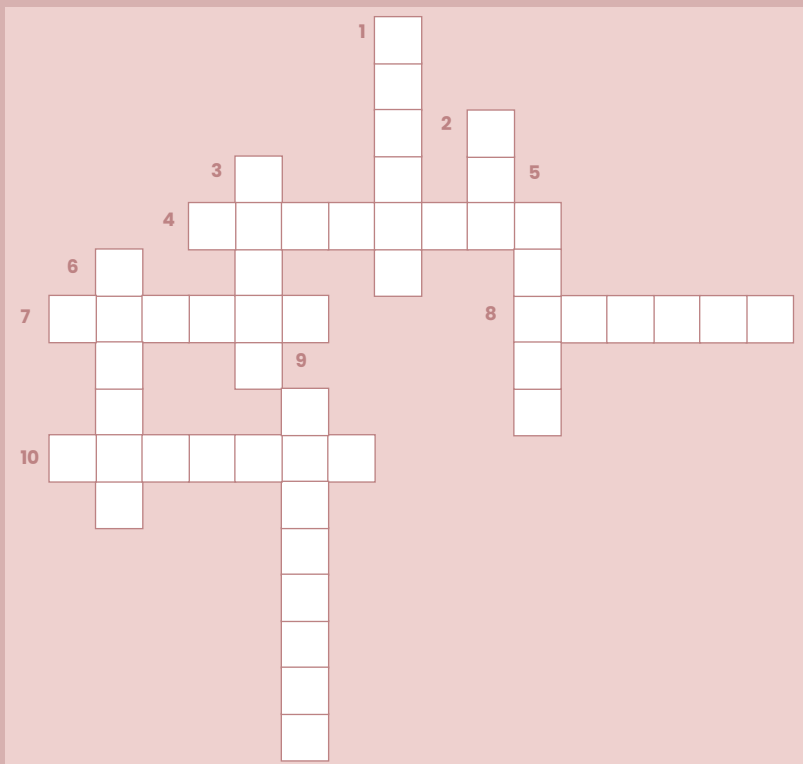
LES DIMANCHES (6 - 13 SEPTEMBRE)

MARCHÉ ARTISANAL

Promenade de la mer - 9h30
Plein V'arts : 06 09 95 83 21

ON JOUE EN FAMILLE

Voici quelques jeux pour tester vos connaissances !
Si tu as besoin d'aide, feuillette le magazine !



MOTS FLÉCHÉS

Vertical

- 1-** Maison qui surplombe Cavalaire.
- 2-** Grande étendue d'eau salée où l'on nage.
- 3-** Mouvement de l'eau qui se soulève et retombe.
- 5-** On le trouve près de la mer et on aime y mettre les pieds.
- 6-** Étoile qui brille dans le ciel et chauffe la Terre.
- 9-** Période de repos, souvent passée en bord de mer.

Horizontal

- 4-** Arbres typiques des régions chaudes, souvent près de la mer.
- 7-** Reptile très lent qui porte sa maison sur son dos.
- 8-** Je permets de voguer sur la mer.
- 10-** Vent typique du sud.

TROUVE LA BONNE RÉPONSE

1.

Une grande star de la chanson française va se produire cet été à Cavalaire. Qui est-ce ?

- A - Natasha St-Pier
- B - Hélène Ségara
- C - Taylor Swift

2.

De quelle couleur est la fourmi électrique ?

- A - Brun-orangé
- B - Bleu-vert
- C - Rouge-orangé

3.

Combien de projets intergénérationnels le CMJ a-t-il réalisés cette année ?

- A - 8
- B - 4
- C - 7

4.

Combien y a-t-il d'adjoints au maire ?

REMETS LES LETTRES DANS L'ORDRE

Indice : Je suis un oiseau qui revient au printemps. Je construis mon nid au même endroit chaque année et je suis très rapide en vol. Qui suis-je ?



LA PAROLE AUX ENFANTS

Pour ce mag remasterisé, nous avons fait le choix de laisser une page à disposition des enfants, afin qu'ils nous parlent, à travers leurs yeux, de leur quotidien, de leurs découvertes et de leurs préoccupations. Pour cette édition, les enfants du Cmj, accompagnés de leurs camarades, se sont transformés en véritables reporters afin de nous faire découvrir les coulisses de la cantine. A table !

LA COLLECTE SÉPARÉE À LA CANTINE



Depuis le début du mois de février, nous devons faire différemment : le tri de nos déchets à la cantine. Des dames de la communauté de communes sont venues pour bien tout expliquer. Il est important de séparer les ordures ménagères, comme la serviette en papier, des déchets recyclables comme le pot de yaourt et la barquette en plastique des déchets alimentaires. On nous a appris à séparer ces déchets lors du défit anti-gaspillage mis en place en élémentaire : nous devons distinguer les déchets alimentaires non mangeables (os, épluchures...) de ceux que nous avons gaspillé (parce que nous n'aimons pas ou encore en avons pris trop). Les résultats de ce challenge sont affichés chaque semaine dans les cantines mais aussi dans la vitrine spéciale CMJ devant le centre de loisirs. Des récompenses seront remises à la fin de l'année !

Extrait de La Gazette des enfants – Février 2026

FOOD-TRUCK !

Vendredi 13 février, jour du carnaval de l'école élémentaire, un camion food-truck du prestataire de restauration GARIG a préparé sur place de délicieuses saucisses-frites pour le plus grand bonheur des enfants du CP au CM2. Le camion a été installé dans la cour de la cantine sous les regards amusés et curieux des enfants qui ont pu profiter de l'appétissante odeur de ses mets avant dégustation. L'expérience ayant été un franc-succès cet événement est reprogrammé pour le 12 juin.



Extrait de La Gazette des enfants – Avril 2026

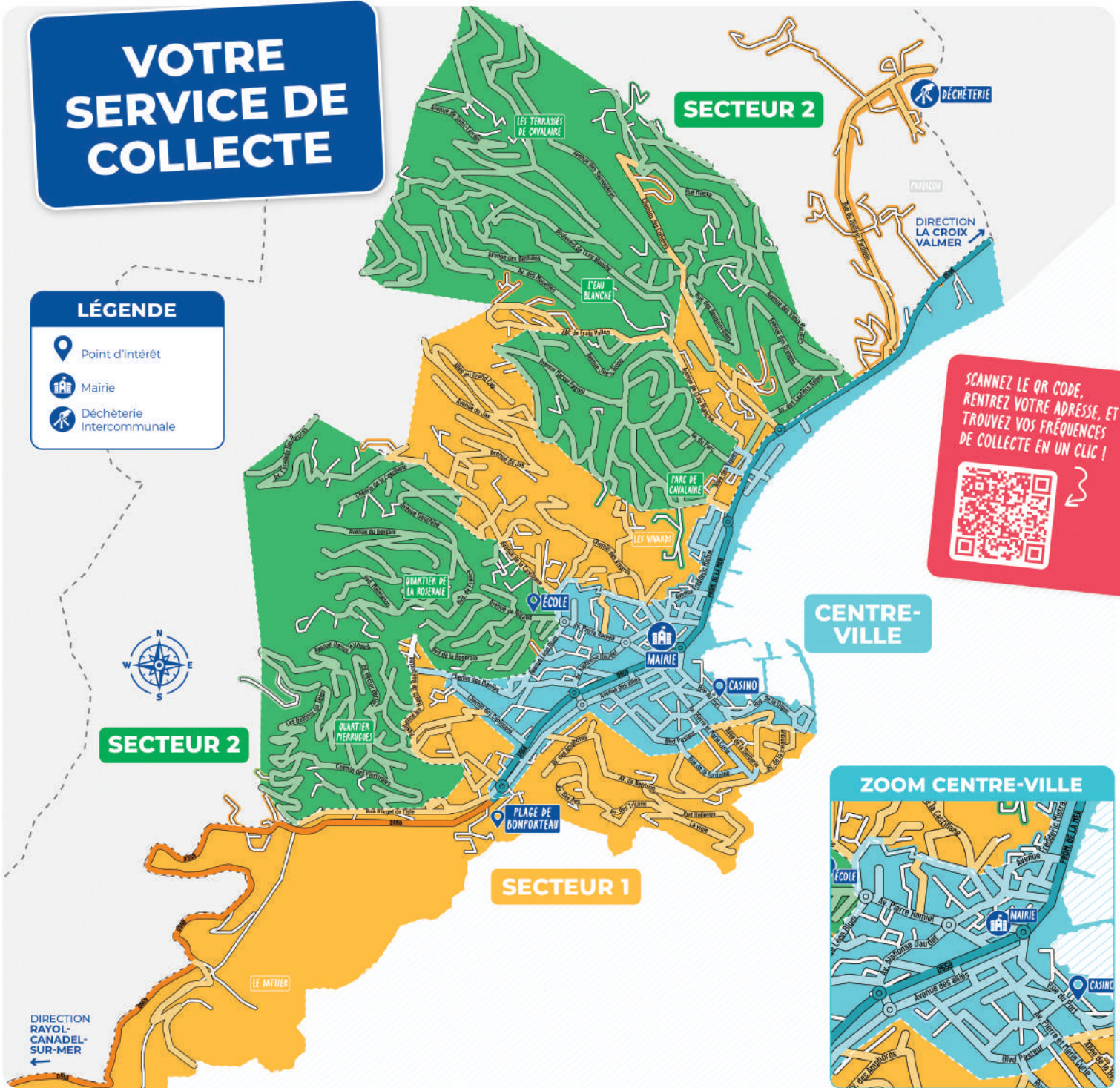
VOTRE SERVICE DE COLLECTE

LÉGENDE

-  Point d'intérêt
-  Mairie
-  Déchèterie Intercommunale



SCANNEZ LE QR CODE, RENTREZ VOTRE ADRESSE, ET TROUVEZ VOS FRÉQUENCES DE COLLECTE EN UN CLIC !



CENTRE-VILLE

ORDURES MÉNAGÈRES

à partir de 5h
TOUTE L'ANNÉE

Tous les jours

RECYCLABLES

à partir de 5h

NOVEMBRE À MARS **AVRIL À OCTOBRE**
Lundi, mardi, jeudi et samedi Tous les jours

VERRE*

à partir de 7h

NOVEMBRE À MARS **AVRIL À OCTOBRE**
Mardi Mardi, jeudi et samedi

DÉCHETS ALIMENTAIRES

à partir de 19h
TOUTE L'ANNÉE

Lundi et vendredi

SECTEUR 1

ORDURES MÉNAGÈRES

à partir de 5h

NOVEMBRE À MARS **AVRIL À OCTOBRE**
Mardi et samedi Mardi, jeudi et samedi

RECYCLABLES

à partir de 5h

NOVEMBRE À MARS **AVRIL À OCTOBRE**
Mardi et samedi Mardi, jeudi et samedi

VERRE*

à partir de 7h

NOVEMBRE À MARS **AVRIL À OCTOBRE**
Mardi Mardi et samedi

DÉCHETS ALIMENTAIRES

à partir de 19h
TOUTE L'ANNÉE

Lundi et vendredi

SECTEUR 2

ORDURES MÉNAGÈRES

à partir de 5h
TOUTE L'ANNÉE

Lundi et vendredi

RECYCLABLES

à partir de 5h

NOVEMBRE À MARS **AVRIL À OCTOBRE**
Lundi Lundi et vendredi

VERRE*

à partir de 7h

NOVEMBRE À MARS **AVRIL À OCTOBRE**
Semaines paires jeudi Jeudi

DÉCHETS ALIMENTAIRES

à partir de 19h
TOUTE L'ANNÉE

Lundi et vendredi

* Collecte du verre en porte-à-porte uniquement pour les professionnels et les copropriétés.



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- 12.12.** Maria CENTURION COLMAN et Thomas JACQUES
23.12 Joanna EVRARD et Corentin REVERDITO
27.12 Noëline BACCHI et David GAUDINGNON
24.01 Sonia OLERA IGLESIAS et Victor MANCILLA MALDONADO
21.02 Wyjdane ROUINE et Bassem BEJAOU
07.03 Marc JACOB et Claire RIEUNIER
04.04 Matthieu SABOURIN et Wiem AYARI
02.05 Serge VANWIEMES et Ulrike KOHL
07.05 Laurent VILLARD et Corinne SOUBRIER
09.05 Flore BOUGEL et Yann BURNIER
15.05 Théo CLARY et Flavy ARNAUD
23.05 Philippe PIQUEMAL et Josiane SALEH



NAISSANCES

- | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| 26.11 Lina GUIMELLI | 09.01 Dylan MARY | 02.03 Louis DIDOT |
| 29.11 Antunes VENTICELLO | 12.01 Nayla BELLAROU | 12.03 Misha |
| 06.12 Maé DELOUX | 18.01 Clara ERREIRA ROCHA | BADIA ROMANACH |
| 07.12 Marius AVICOLLO | 29.01 Jay NÉRÉE | 24.03 Louis PAPUT VICAT |
| 08.12 Jana SAIB | 05.02 Olivia CALIFANO | 13.04 Maher AHRAOUI |
| 29.12 Noa CLAIR CHAMPIER | 06.02 Jade MAUNIER | 17.04 Isaac VERLOT |
| 02.01 Cléa GARNIER | 09.02 Elya PINILLA FELIX | 05.05 Naël |
| 05.01 Rebecca VILVANDRÉ | 11.02 Augustine | MEZRAG FORESTIER |
| 07.01 Elma | MOURET VOLPI | 08.05 Agathe |
| ABOU ELMOU TAKI | 12.02 Victoire DICARA | CAGNON TISSIER |
| 08.01 Léna BOJ | 25.02 Artemis DEHON | 12.05 Olivia BENÉTEAU |

DÉCÈS

- | | | |
|------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| 29.11 Jean STAUDINGER | 17.01 Bernard DROCOURT | 01.03 Edith JACOB |
| 02.12 Gérard ENRIQUEZ | 18.01 Pierrette GÉNERMONT | 12.03 Léon ANDRÉ |
| 03.12 Amador RIVÉRO | 20.01 Brigitte BENOIST | 12.03 Franco BAZZU |
| 08.12 Janine CHAVIGNER | 21.01 Gérard RÉGIS | 17.03 Cédric BOURGOIS |
| 08.12 Christiane CHATENAY | 27.01 Christian CHANTELOU | 21.03 Patrick SANTI |
| 10.12 Edith CARALP | 27.01 Christine DUMORTIER | 21.03 Violeta |
| 11.12 Jean-Marie CHAPELLE | 30.01 Gabrielle-Odette | POZO-PELLICER |
| 12.12 Michel BENÉDETTI | DUPERIER | 21.03 Louis GOIRAN |
| 12.12 Roger, Marcel MARTINI | 02.02 Cândido DE MATOS | 22.03 Christian MARQUET |
| 14.12 Emmanuel | ALVES | 31.03 Jacqueline THUÉLIN |
| FERNANDEZ-MOUREAU | 02.02 Giuseppe DOVO | épouse HANNEQUIN |
| 15.12 Marie BADRÉ | 05.02 Élise ROUMIEUX | 19.04 Jean-Claude |
| 17.12 Marinette Gérarde | 05.02 Colette MAHÉ | FONTANA |
| SCOTTO D'ANIELLO | 08.02 Ginette PERROT | 23.04 Jean-Pierre VARAISE |
| 17.12 Jeannine HUGUENOT | 08.02 Claudine FRANÇOIS | 27.04 Bernard DUNAND |
| 18.12 Monique ETIENNE | 11.02 Jorge DA ROCHA | 01.05 Jacques LE BRIAND |
| 21.12 Jean BRYCKAERT | 11.02 Claude FINET | 05.05 Anne BURLET |
| 24.12 Marie BABIK | 12.02 Jean PICHON | épouse ACHARD |
| 26.12 Ginette HERBET | 15.02 Olivier BÉDÉ | 07.05 Yvette DENOYELLE |
| 02.01 Daniel AUGRY | 16.02 Romain JOUAN | 09.05 Raymonde CHASTAN |
| 02.01 Jean LAINÉ | 16.02 Gérard GONNET | 13.05 Eric LEVAILLANT |
| 05.01 Gilles SCARFONE | 17.02 Colette DESCOMBES | 15.05 Richard WIDORSKI |
| 05.01 André RÉVEILLE | 20.02 René BOULLIER | 17.05 Mireille COUTEL |
| 09.01 Robert HILAIRE | 21.02 Nadine DRACH | 24.05 Andrée YVORRA |
| 11.01 Michel SEVEC | 23.02 Jean-Marie BALICKI | 29.05 Jeanne MARCOU |
| 15.01 Bernard HÉGELÉ | 28.02 Marie-Thérèse MÉLÉ | |
| 15.01 Paul CORNA | 01.03 Guy PICO | |



LA PAROLE

est à vous

Vous avez une question, souhaitez faire un commentaire, approfondir un sujet ou nous parler de ce qui vous touche au quotidien ? N'hésitez plus, cette page est la vôtre ! La parole est à VOUS !

Sylvie : Quelles sont les conditions pour pouvoir assister aux ateliers du LAEP ?

Les ateliers sont accessibles à tous les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans, accompagnés d'un ou de leurs parents. Ils sont désormais accessibles sans rendez-vous. Pour découvrir le programme complet du LAEP, rendez-vous sur www.cavalaire.fr.

Philippe : Quand démarrent les navettes estivales ?

Tout au long de l'année, la commune propose un service gratuit de navettes permettant de desservir les différents quartiers de Cavalaire et d'accéder au centre-ville afin de se déplacer en toute sérénité sur le territoire communal.

Pour répondre au mieux aux besoins de la haute saison, les horaires et les lignes sont adaptés durant la période estivale. **À partir du 1^{er} juillet**, les navettes estivales sont mises en service et circulent jusqu'en septembre. Elles se composent de quatre lignes, assurant chacune six passages par jour.

Les plans et horaires complets sont disponibles sur :

<https://www.cavalaire.fr/transports-venir-et-vous-deplacer>



Thibaud : Merci aux agents de la Ville pour ces retransmissions en direct, dont la qualité permettait de suivre à distance ces réunions publiques sans rien en manquer !

Nous sommes heureux que cette nouvelle initiative vous plaise. En effet, depuis le mois d'avril, il est possible de suivre l'ensemble des conseils municipaux et des réunions publiques sur notre page Facebook: Ville de Cavalaire.. Pour en savoir plus sur l'envers du décor de ces retransmissions rendez-vous à la page 48 du magazine.



**POUR NOUS
JOINDRE :**
magazine@cavalaire.fr



Pour cette première édition de notre rubrique participative Dans l'œil des Cavalois, nous vous avons invités à nous partager votre vision de Cavalaire.

C'est la photo "Rendez-vous au milieu des coquelicots" de **Jeanne B.** qui a été sélectionnée. Merci à tous les participants pour leurs magnifiques contributions

Vous souhaitez participer pour les prochaines éditions ? Envoyez-nous vos photos à magazine@cavalaire.fr.

Merci à tous

**pour vos votes, votre confiance
et votre soutien.**

Très bel été
à toutes et à tous

L'équipe Cavalaire au Coeur

CAVALAIRE NOTRE COMMUNE

Nicolas Rodriguez & son équipe

Chers résidents cavalaïrois,

Le 15 mars 2026, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire ensemble l'avenir de notre commune. Avec 55,29 % des suffrages exprimés, vous avez fait le choix d'un projet, d'une équipe et d'une vision pour Cavalaire.

Aucun candidat aux élections municipales de Cavalaire n'avait jusqu'alors obtenu autant de votes, avec 2 848 voix.

Nous tenons à vous adresser nos plus sincères remerciements. Par votre mobilisation, votre participation et votre engagement, vous avez pleinement contribué à ce moment important de la vie démocratique de notre commune.

Nous mesurons avec fierté et humilité la responsabilité que vous nous avez confiée en nous accordant votre confiance pour administrer notre ville.

Cette victoire est avant tout celle d'un collectif rassemblé autour d'un projet clair : agir avec sérieux, proximité, transparence et bon sens au service de notre commune.

Depuis notre installation, nous sommes pleinement mobilisés pour engager le travail que vous attendez de nous. Les premières actions sont déjà lancées, avec une volonté simple : améliorer concrètement le quotidien des habitants, renforcer la qualité des services publics, préserver notre cadre de vie et préparer l'avenir de Cavalaire.

Nous agissons avec exigence et détermination, dans le respect des engagements pris devant vous.

Nous vous souhaitons un très bel été et vous donnons rendez-vous prochainement pour partager avec vous les premières réalisations de notre mandat.

Votre équipe de la majorité municipale



ROBIN PASSERA

l'alchimiste des papilles

C'est une belle histoire. Celle d'un enfant du pays, né et élevé ici même, à Cavalaire, à qui rien, au premier abord, ne semblait prédestiner à atteindre les sommets de la mixologie internationale. Pourtant, le destin en a décidé autrement. Nous vous invitons à pousser les portes de l'univers de Robin Passera. Ou plutôt de son laboratoire.

C'est à l'Atelier by CDM que Robin nous accueille. Directeur de l'établissement, mais surtout chef barman, il a fait de ce lieu bien plus qu'un simple bar où déguster d'excellents cocktails accompagnés de tapas. Ici, chaque visite se transforme en une expérience immersive et personnalisée.

Car au-delà de la carte, il n'est pas rare d'entendre Robin interroger ses clients sur leurs goûts, leurs envies ou encore leurs souvenirs gustatifs avant de leur concocter, à la minute, un cocktail unique. Le partage est après tout l'une des valeurs cardinales de la maison.

« *Je prépare le verre, mais c'est vous qui allez le déguster. Pour cela, il est important de se connaître, de se dévoiler un peu* », explique-t-il avec le sourire à des clients souvent surpris par cette approche.

C'est précisément cette philosophie qui confère à l'Atelier by CDM son atmosphère chaleureuse

et conviviale. D'ailleurs, il n'est pas rare de voir des habitués franchir la porte avec quelques fruits, légumes ou herbes fraîchement cueillis dans leur jardin, dans l'espoir de voir Robin les transformer en une création inédite, 100 % made in Cavalaire.

L'autre valeur qui anime profondément Robin ? Le terroir. « *Nous vivons dans une région magnifique, riche de produits exceptionnels. C'est ce que j'essaie d'offrir à mes clients : un concentré du Sud. Le terroir, c'est ce que je défends, c'est ce qui m'anime* », nous confie-t-il.

Et cette volonté de sublimer les richesses de notre région est devenue un véritable moteur. Grâce à ses créations originales inspirées de la Provence, Robin a été sélectionné pour la deuxième année consécutive dans le Top 10 français du prestigieux concours international **The Bartenders Society***.

L'an dernier, il avait étonné le jury avec des créations audacieuses inspirées de deux emblèmes de notre gastronomie : la bouillabaisse et le tian de légumes. Une créativité hors norme qui lui a permis de se distinguer parmi les meilleurs talents du pays.

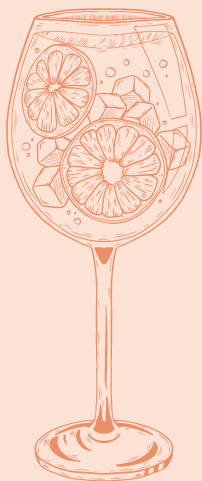
Cette année, le thème de la compétition est consacré aux épices. Et c'est avec un projet **encore plus ambitieux** qu'il s'est préparé pour la finale : faire déguster une véritable œuvre d'art.

À l'aide d'un pinceau imprégné d'épices puis trempé dans un alcool clarifié, les juges seront invités à peindre sur une toile alimentaire. À chaque coup de pinceau, les saveurs se révéleront progressivement, dévoilant toute la complexité d'un cocktail conçu comme un voyage sensoriel, de l'Asie aux jardins méditerranéens.

Enfin, il serait impossible d'évoquer l'Atelier by CDM sans souligner l'engagement écoresponsable de son directeur. Robin privilégie des produits soigneusement sourcés, limite au maximum les pertes et travaille en collaboration avec de jeunes entrepreneurs de la région afin d'offrir à sa clientèle le meilleur du savoir-faire local.

Alors, maintenant que les beaux jours sont de retour, poussez la porte de l'Atelier by CDM et laissez-vous surprendre par une expérience qui ne ressemble à aucune autre.





Cet été, célébrez les saveurs et le terroir avec un Riviera Spritz sans alcool. Une ré-interprétation méditerranéenne d'un grand classique, frais, local et gourmand.

LE RIVIERA SPRITZ

- 4 cl de cordial provençal, fait maison.
- 6 cl de jus de pamplemousse rose.
- 12 cl de tonic méditerranéen.

PRÉPARATION :

- Remplissez un grand verre avec des glaçons.
- Versez le cordial provençal (*recette détaillée ci-dessous*)
- Ajoutez le jus de pamplemousse.
- Complétez doucement avec le tonic.
- Mélangez une seule fois le tout.
- Exprimez un zeste d'agrumes au dessus du verre & savourez au soleil.

RECETTE & INSTRUCTIONS POUR VOTRE CORDIAL PROVENÇAL :

Pour environ 50 cl de cordial :

- 30 cl d'eau
- 180 g de sucre
- 2 cuillères à soupe de miel de lavande de Provence
- 3 branches de romarin frais
- 8 à 10 branches de thym frais
- zeste d'1 citron de Menton
- zeste d'1/2 orange
- 1 petite pincée de sel de Camargue

LES ASTUCES :

- Dans une casserole, faire chauffer l'eau, le sucre et le miel de lavande, le tout sans faire bouillir fort.
- Une fois le sucre dissout, coupez le feu, et ajoutez le thym, le romarin et vos zestes.
- Couvrez instantanément votre récipient et laissez infuser pendant 1h.
- Filtrez le tout, placez le en bouteille hermétique et vous pouvez conserver votre cordial pour une dizaine de jours au frigidaire.



***The Bartenders Society** est l'un des concours internationaux de mixologie les plus reconnus. Chaque année, des bartenders du monde entier s'affrontent autour d'un thème imposé, mettant à l'épreuve leur créativité, leur technique et leur capacité à raconter une histoire à travers leurs cocktails. Après plusieurs sélections nationales, les meilleurs candidats accèdent à la finale internationale. Figurer parmi les finalistes français constitue déjà une véritable reconnaissance dans la profession.



CASINO

CAVALAIRE

SAS CASINO DU GOLFE : Email : administration@casinodcavalair.com SIREN 391 583 291 - RCS 391 583 291 000 11 Fréjus

Vous allez aimer jouer !

MACHINES À SOUS ♦ POKER ♠ JEUX TRADITIONNELS & ÉLECTRONIQUES
BAR & RESTAURANT ♣ CABARETS & DINERS CONCERTS

18+ Accès sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité

Restaurant ouvert 7/7 midi & soir . Accès par l'accueil du casino sans pièce d'identité

- Ouvert 7/7 . 305 Rue du port, Cavalaire/mer . +33 (0)4 94 01 92 40 . www.casinodcavalair.com -



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...

RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

